



Rapport annuel de la ville d'Ottawa

2020



Rapport annuel 2020

Message du Maire

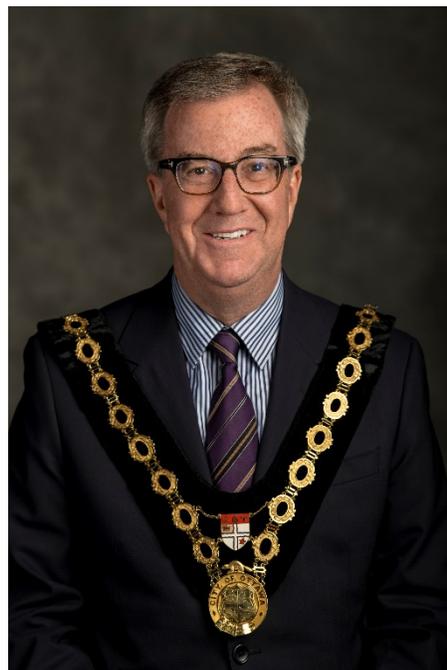
Une fois de plus, le Rapport annuel 2020 de la Ville d'Ottawa témoigne de la résilience de la Ville et de sa rigueur en matière de gestion financière.

L'année 2020 restera à jamais gravée dans nos mémoires, avec son lot d'épreuves et de sacrifices, mais aussi parce qu'elle a mis la vie en perspective, en nous rappelant ce qui compte vraiment. Nous avons pu constater la générosité de notre collectivité.

Les propriétaires d'entreprises ont rapidement modifié leurs services pour fournir de l'équipement de protection individuelle et des produits de nettoyage, les travailleurs de première ligne se sont sacrifiés jour après jour pour que notre ville et notre économie demeurent prospères tandis que la plupart d'entre nous sont restés à la maison, les chefs locaux ont distribué de la nourriture aux sans-abri, et il existe d'innombrables exemples touchants du soutien que des résidents ont apporté à leurs voisins.

La Ville a également joué un rôle déterminant en première ligne dans la réponse à la pandémie en assurant la gestion des mesures d'urgence face à la COVID-19 et de la reprise des activités par la suite, tout en continuant de fournir des services essentiels aux résidents, tels que l'approvisionnement en eau potable et la collecte des ordures selon l'horaire habituel.

Il est vrai que cette année a été marquée par des difficultés financières imprévues et sans précédent. L'approche de prudence et de viabilité financière adoptée par la Ville et le Conseil municipal nous a permis de prendre des décisions fermes dès le début et tout au long de la pandémie. Au cours des dernières années, nous avons appliqué des politiques financières rigoureuses, telles que la mise à jour du plan financier à long terme et l'adoption d'un Plan stratégique de gestion des actifs à l'appui de l'investissement continu dans les infrastructures afin de garantir le bon entretien des actifs de la Ville.



Nos relations fructueuses fondées sur la collaboration avec les autres ordres de gouvernement et le secteur privé nous ont permis de continuer d'investir localement pour favoriser une économie saine et la poursuite de projets importants, tels que le projet de construction du réseau de train léger sur rail (TLR) de la Ville et l'aménagement de logements plus abordables pour les résidents vulnérables.

Consciente des répercussions à long terme de la pandémie sur notre économie locale, la Ville a instauré diverses mesures pour aider les petites entreprises. Par l'entremise de la création du Groupe de travail des partenaires économiques du maire, la Ville a mis en œuvre un programme de report du paiement de l'impôt foncier dans le but d'accorder aux résidents et aux petites entreprises un délai supplémentaire pour payer leur impôt foncier, a conçu une trousse de réouverture des entreprises et a élargi les possibilités pour les restaurants et les commerces grâce au Programme d'innovation lié aux terrasses, pour ne citer que quelques exemples.

Les investissements dans notre économie locale et dans les programmes d'infrastructure et de transport en commun à long terme sont essentiels, car le taux de croissance de la population de notre ville demeure plus rapide que celui de l'Ontario et du Canada. Tout au long de 2020, la Ville a également connu une augmentation du nombre de logements résidentiels par rapport à l'année précédente et le taux de chômage s'est maintenu sous le niveau provincial.

Je tiens également à souligner le soutien financier que nous ont accordé les autres ordres de gouvernement. Le personnel de la Ville a fait le suivi de tous les coûts liés à la COVID-19 et a présenté en temps opportun des demandes de soutien financier dans le cadre de divers programmes de manière à ce que le financement, conjugué à nos mesures d'atténuation, contribue à rétablir les finances de la Ville d'ici la fin de l'année.

Malgré les difficultés rencontrées au cours de l'exercice financier de 2020, Ottawa s'est serré les coudes pour lutter contre une pandémie sans précédent. Nous tenons à remercier tout particulièrement le personnel exceptionnel de Santé publique Ottawa, nos premiers intervenants dévoués, l'équipe des opérations d'urgence et tous les employés de la Ville qui ont travaillé sans relâche tout au long de l'année 2020 et au-delà pour assurer la sécurité de la population tout en continuant d'offrir des services de premier ordre dans tous les domaines. Tout en poursuivant nos efforts de lutte

contre la COVID-19 au cours de l'année 2021, nous travaillerons d'arrache-pied pour réduire les effets de la pandémie sur l'économie locale et nous demeurerons déterminés à assurer la croissance et la prospérité de notre ville.

Meilleures salutations,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Jim Watson', with a horizontal line underneath the name.

Jim Watson

Maire

Rapport annuel 2020

Message du directeur municipal

Le Rapport annuel 2020 de la Ville d'Ottawa confirme que les pratiques rigoureuses de la Ville en matière de gestion financière nous ont permis de surmonter les difficultés imprévues liées à la pandémie de COVID-19. Travaillant de manière concertée, le personnel de la Ville a adopté une approche pratique et mesurée pour composer avec les pressions financières auxquelles la municipalité était confrontée. Cette approche comprenait des solutions ponctuelles qui répondaient aux pressions immédiates sans effets à long terme sur la viabilité de la Ville, une stratégie équilibrée qui nous a permis de continuer d'offrir des services dans toute la ville tout en répondant aux besoins nouveaux de la population, et la mise en œuvre de changements transformationnels qui ont amélioré la prestation de nos services pendant et après la pandémie.

La collaboration continue entre les élus, le personnel de la Ville et les partenaires communautaires, dont la prévoyance et la prudence financières ont favorisé des hausses annuelles de taxes modérées, un faible niveau d'endettement et un flux de trésorerie stable, nous assure une assise financière solide. Ainsi, nous sommes en mesure de répondre aux besoins changeants des résidents, tout en continuant à investir dans la croissance et la prospérité de notre ville.



A handwritten signature in black ink, which appears to read "Steve Kanellakos". The signature is fluid and cursive.

Steve Kanellakos

Directeur municipal

Cette page a été laissée blanche intentionnellement

Analyse des états financiers de 2020

PRÉSENTATION

Le rapport financier annuel de 2020 de la Ville d'Ottawa comprend les états financiers consolidés audités préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public prescrites par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) des Comptables professionnels agréés du Canada (CPA Canada), comme l'exige la Loi sur les municipalités de l'Ontario.

Il incombe à l'administration de la Ville d'Ottawa de préparer l'analyse des états financiers. Cette analyse doit être lue parallèlement aux états financiers consolidés audités et aux tableaux financiers et statistiques.

L'analyse des états financiers présente aux parties prenantes la façon dont la Ville gère les ressources financières qui lui sont confiées pour fournir des infrastructures et des services municipaux ainsi que les activités importantes qui ont eu une incidence sur les résultats de 2020 ou qui pourraient en avoir une sur les résultats futurs.

CONJONCTURE ÉCONOMIQUE

Comme le montrent les statistiques présentées ci-dessous, la Ville d'Ottawa a connu une hausse des activités liées aux mises en chantier et aux permis de construire en 2020.

Au 31 décembre 2020, avec informations comparatives de 2019.

Contexte économique	2020	2019	% de changement
Population	1 018 001	1 006 210	1,2 %
Mises en chantier — Secteur résidentiel ¹	9 950	7 782	27,9 %
Valeur des permis de construire délivrés (en millions)	3 740	3 262	14,7 %
Inflation — Augmentation annuelle de l'IPC ² (%)	1,4	2,0	(30) %
Taux de chômage ² (%)	7,4	4,7	57,4 %

À la fin de l'année 2020, la population de la Ville d'Ottawa était estimée à 1 018 001, soit une augmentation de 25,0 % depuis 2001 (814 200). Ce taux de croissance est plus élevé que ceux de l'Ontario (23,9 %) et du Canada (22,5 %). Ottawa représente environ les trois quarts de la population de la grande région d'Ottawa-Gatineau, dont la population s'élevait à plus de 1,4 million d'habitants à la fin de 2020.

La croissance démographique devrait se poursuivre. La Ville a d'ailleurs préparé des projections du taux de croissance pour la période allant de 2011 à 2031. Selon son plan officiel, de 2020 à 2031, la population de la Ville d'Ottawa devrait augmenter

¹ Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL)

² Statistique Canada

de 13,0 %, de sorte qu'elle passerait de 1 018 001 à 1,15 million d'habitants. Il convient de noter que cette croissance est en grande partie attribuable à l'immigration.

PERSPECTIVES

La Ville d'Ottawa a connu une hausse des activités liées aux mises en chantier par rapport à l'année précédente. Le taux de chômage de la Ville, qui s'établit à 7,4 %, est resté inférieur au taux provincial de 2020 de 9,6 %. En 2020, le taux de chômage a été nettement plus élevé que celui des années précédentes en raison des répercussions de la pandémie de COVID-19.

La Ville a établi des relations constructives avec différents ordres de gouvernement et le secteur privé afin d'obtenir un financement durable pour fournir les infrastructures municipales nécessaires au soutien d'une économie saine aux échelles locale, provinciale et nationale. De plus, le financement soutenu provenant de la taxe sur l'essence, conjugué aux engagements fédéral et provincial visant à aider la Ville à financer son projet de construction du réseau de train léger (Étape 2), permettra d'assurer la mise en place des infrastructures requises pour répondre aux besoins en transports en commun des résidents.

FAITS SAILLANTS DES ÉTATS FINANCIERS

SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, avec informations comparatives de 2019 [en milliers de dollars]

Situation financière consolidée	2020	2019
A. Actifs financiers	3 668 743 \$	2 841 232 \$
B. Passifs financiers	6 040 400	5 335 221
C. Dette nette (A — B)	(2 371 657)	(2 493 989)
D. Actifs non financiers	18 116 190	17 146 418
E. Excédent accumulé (C + D)	15 744 533 \$	14 652 429 \$

En 2020, les travaux de construction de l'Étape 2 du TLR ont continué d'avoir une incidence sur les états financiers consolidés. Les coûts du travail accompli pour l'Étape 2 ont été capitalisés à titre d'actifs en construction et représentent 1,35 milliard de dollars du total des activités en construction de 1,79 milliard de dollars.

Les actifs financiers se sont accrus d'environ 828 millions de dollars, en raison principalement des facteurs suivants :

Les comptes débiteurs ont augmenté d'environ 136 millions de dollars principalement pour le financement de l'Étape 2 du TLR de la part des principaux ordres du gouvernement, ainsi que pour le financement dans le contexte de la COVID-19 du transport en commun et des autres services municipaux liés aux programmes de nettoyage amélioré et de relance sécuritaire.

Les placements dans des entreprises publiques ont augmenté de 11 millions de dollars en raison de la hausse de la valeur de l'actif net d'Hydro Ottawa. Cette augmentation représente le solde de la quote-part du résultat d'Hydro Ottawa (34 millions de dollars) et des dividendes versés (23 millions de dollars) revenant à la Ville.

On a augmenté la trésorerie et les équivalents de trésorerie afin de multiplier les liquidités pendant la pandémie de COVID-19 et de tenir compte du nombre de paiements plus élevé qui ne s'est pas matérialisé comme prévu à la fin de l'exercice. Le total de l'ensemble des investissements ainsi que la trésorerie et les équivalents de trésorerie se sont accrus de 457 millions de dollars comparativement à l'année précédente.

En 2020, un montant initial du prêt à rembourser a été comptabilisé en lien avec le financement par emprunt de 224 millions de dollars octroyé au Rideau Transit Group (RTG) pour l'Étape 1 du TLR, qui a été compensé par l'inscription de ce même montant à titre de dette à long terme nette.

Les passifs financiers se sont accrus d'environ 705 millions de dollars, en raison principalement des facteurs suivants :

En 2020, les comptes créditeurs et les charges à payer ont augmenté d'environ 46 millions de dollars. Cette hausse s'explique surtout par l'Étape 2 du TLR et les services qui ont été reçus dans ce contexte, mais qui n'ont pas encore réglés, ainsi que par les services de garde d'enfants dont le financement a été révisé en 2020 et reçu en fin d'année, mais pas encore versé aux prestataires.

Les revenus reportés ont augmenté d'environ 182 millions de dollars, principalement en raison de la hausse des redevances d'aménagement et de l'aide financière du gouvernement liée à la COVID-19. Les montants reçus au titre des redevances d'aménagement sont comptabilisés comme revenus reportés jusqu'à l'exercice pendant lequel les dépenses connexes sont engagées et ils sont alors enregistrés à titre de revenus. Les montants de l'aide financière gouvernementale liée à la COVID-19 qui ont été reçus en 2020 aux fins des dépenses engagées dans le cadre du programme de relance sécuritaire et d'autres programmes sociaux, et qui n'ont pas été entièrement dépensés au cours de l'exercice, pourraient servir à financer les contraintes engendrées par la COVID-19 en 2021.

Les avantages sociaux futurs et les régimes de retraite ont affiché une hausse d'environ 14 millions de dollars. Les passifs au titre des avantages postérieurs à l'emploi sont calculés en fonction des débours futurs estimatifs. Ces estimations reposent sur un certain nombre d'hypothèses à l'égard des coûts prévus des prestations futures, ainsi que sur les prévisions des taux d'intérêt et des taux d'inflation futurs. La Ville confie l'exécution de ces calculs à des actuaires

professionnels. Les résultats peuvent varier d'une année à l'autre en fonction de l'évolution de ces hypothèses.

Le passif environnemental de la Ville comprend les passifs au titre des activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges, et des sites contaminés. Les passifs au titre des activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement ont augmenté de 4 millions de dollars en 2020, surtout en raison des estimations révisées de l'année de fermeture de la décharge du chemin Trail. Cette hausse a été compensée en partie par une réduction du passif global au chapitre des sites contaminés de l'ordre de 1 million de dollars attribuable à l'aliénation de 15 biens et à l'ajout d'une propriété.

La dette nette à long terme a progressé d'environ 397 millions de dollars, ce qui correspond à l'écart entre la nouvelle émission obligataire de 300 millions de dollars et le financement par emprunt de 225 millions de dollars octroyé à RTG, lequel a été compensé par le remboursement de 128 millions de dollars du capital de la dette. Le montant du remboursement du capital par RTG destiné à compenser la somme de 224,2 millions de dollars figure sous la rubrique remboursement des prêts.

Les autres passifs ont augmenté de 68 millions de dollars. Cette hausse s'explique par le reclassement de 57 millions de dollars du passif des friches industrielles inscrit au préalable sous la rubrique Comptes créditeurs et charges à payer et figurant désormais sous la rubrique Autres passifs. Le solde des autres passifs comprend également l'effet de 11 millions de dollars à payer à Hydro Ottawa en lien avec la conversion de l'éclairage de rue à la technologie DEL.

Les actifs non essentiels, qui englobent principalement les immobilisations non corporelles, ont progressé d'environ 970 millions de dollars, ce qui est dû en partie au maintien des dépenses liées à l'Étape 2 du TLR.

La dette nette constitue la différence entre l'actif et le passif de la Ville. C'est une mesure des produits futurs requis pour s'acquitter des coûts au titre des transactions passées, mais dont la Ville bénéficiera au fil du temps. En 2020, la dette nette s'est établie à 2,37 milliards de dollars, soit une hausse de 122 millions de dollars comparativement à 2019 (2,49 milliards de dollars).

L'excédent accumulé a progressé de 1,092 milliard de dollars, déduction faite de l'augmentation de l'investissement de la Ville dans les immobilisations corporelles de 1,045 milliard de dollars, de la hausse des réserves de 65 millions de dollars et de la croissance de l'investissement de la Ville dans Hydro Ottawa de 10 millions de dollars, compensé par l'augmentation du passif non capitalisé de 24 millions de dollars et la réduction de 4 millions de dollars du Fonds de dotation de la Ville selon le principe des coûts.

REVUE DE L'ANALYSE FINANCIÈRE

Comparaison entre les montants budgétés et les montants réels

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 [en milliers de dollars]

Produits — Comparaison entre les montants budgétés et les montants réels	Budget 2020	Résultats réels 2020	Favorable/ (défavorable)
Impôts et taxes disponibles pour les besoins de la municipalité	1 944 867 \$	1 944 683 \$	(184) \$
Paiements de transfert	1 013 982	1 493 210	479 228
Redevances et frais d'utilisation	933 597	743 391	(190 206)
Immobilisations corporelles reçues sous forme d'apports	396 599	363 556	(33 043)
Redevances d'aménagement	138 986	169 683	30 697
Revenus de placement	46 171	50 716	4 545
Amendes et pénalités	37 782	35 617	(2 165)
Autres produits	57 442	44 215	(13 227)
Quote-part des gains de l'entreprise publique	30 129	34 120	3 991
Recettes totales	4 599 555 \$	4 879 191 \$	279 636 \$

Les **paiements de transfert** ont été supérieurs aux montants budgétés, surtout en raison du financement accru de l'Étape 2 du TLR et des fonds octroyés dans le contexte de la COVID-19.

Les **redevances et frais d'utilisation** ont été inférieurs aux montants budgétés en raison principalement de la COVID-19 qui a entraîné une baisse des recettes tirées du transport en commun (diminution de l'achalandage) et des recettes tirées des loisirs (annulation des programmes et des activités).

Les **redevances d'aménagement** ont été supérieures aux montants budgétés en raison de la hausse des dépenses de l'Étape 2 du TRL et de certains projets routiers plus importants. Les redevances d'aménagement qui avaient été reportées au préalable ne sont comptabilisées que lorsque les fonds sont dépensés aux fins prévues.

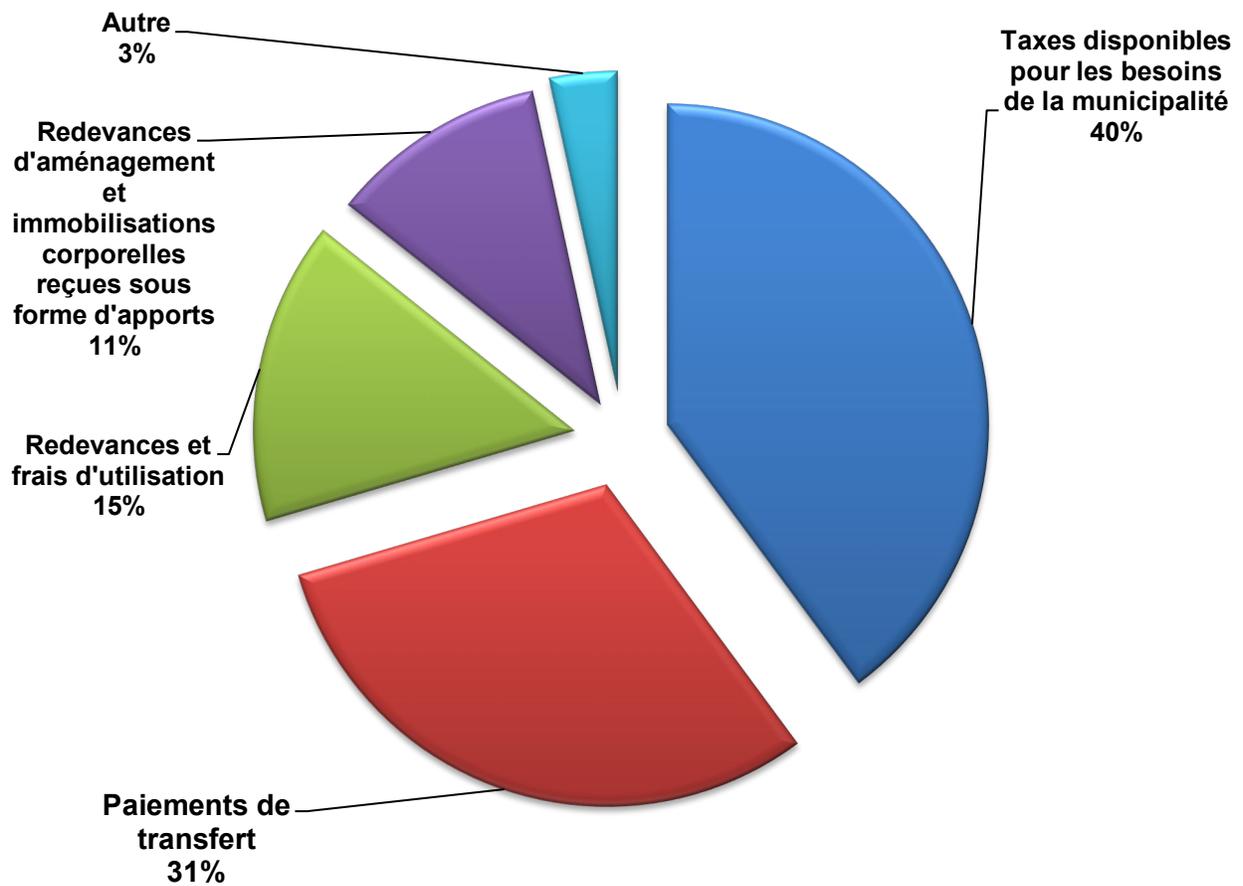
Les **amendes et pénalités** ont été inférieures aux montants budgétés en raison de la COVID-19, qui s'est traduite par une baisse des infractions provinciales et des frais pour paiements en retard.

Les **autres produits** ont été inférieurs aux montants budgétés, surtout à cause d'une diminution des retenues en fonction du rendement et du recouvrement des contrats de PPP pour les opérations du TLR.

La **quote-part des gains de l'entreprise publique** a été supérieure aux montants budgétés, en raison du meilleur rendement d'Hydro Ottawa inc., filiale détenue en propriété exclusive de la Ville

Sources des produits [en milliers de dollars]	\$	%
Taxes disponibles pour les besoins de la municipalité	1 944 683	39,9 %
Paiements de transfert	1 493 210	30,6 %
Redevances et frais d'utilisation	743 391	15,2 %
Redevances d'aménagement et immobilisations corporelles reçues sous forme d'apports	533 239	10,9 %
Autre	164 668	3,4 %
Total des produits	4 879 191	100,0 %

Figure 1 – Sources des produits



Comparaison entre les montants budgétés et les montants réels

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 [en milliers de dollars]

Dépenses — Comparaison entre les montants budgétés et les montants réels	Budget 2020	Résultats réels 2020	Favorable/ (défavorable)
Affaires gouvernementales	113 877 \$	103 481 \$	10 396 \$
Protection des personnes et de la propriété	651 870	628 673	23 197
Routes, circulation et stationnement	453 335	415 144	38 191
Transport en commun	755 921	737 369	18 552
Services environnementaux	468 251	424 270	43 981
Services de santé	188 271	216 679	(28 408)
Services sociaux et familiaux	561 664	535 892	25 772
Logements sociaux	295 900	302 952	(7 052)
Services récréatifs et culturels	396 486	346 493	49 993
Planification et développement	77 760	74 541	3 219
Total des dépenses	3 963 335 \$	3 785 494 \$	177 841 \$

Les dépenses liées à l'**affaires gouvernementales** ont été inférieures aux montants budgétés principalement en raison de la suspension de l'embauche et des dépenses discrétionnaires destinée à compenser les contraintes budgétaires associées à la COVID-19.

Les charges liées à la **protection des personnes et de la propriété** ont été inférieures aux montants budgétés grâce aux économies réalisées au chapitre des dépenses discrétionnaires et des coûts du parc de véhicules.

Les dépenses liées aux **routes, circulation et au stationnement** ont été inférieures aux montants budgétés du fait d'une saison hivernale moins rude en 2020.

Les frais de **transport en commun** ont été inférieurs aux montants budgétés en raison de la baisse des dépenses découlant des modifications aux niveaux de service durant la pandémie de COVID-19.

Les dépenses des **services environnementaux** ont été inférieures aux montants budgétés grâce aux économies liées aux postes vacants, à la diminution des frais du service de la dette et à la réduction des dépenses consacrées aux travaux de réparation et d'entretien.

Les dépenses en **santé** ont été supérieures aux montants budgétés du fait de la hausse des coûts liés à la COVID-19, y compris pour des articles comme l'équipement

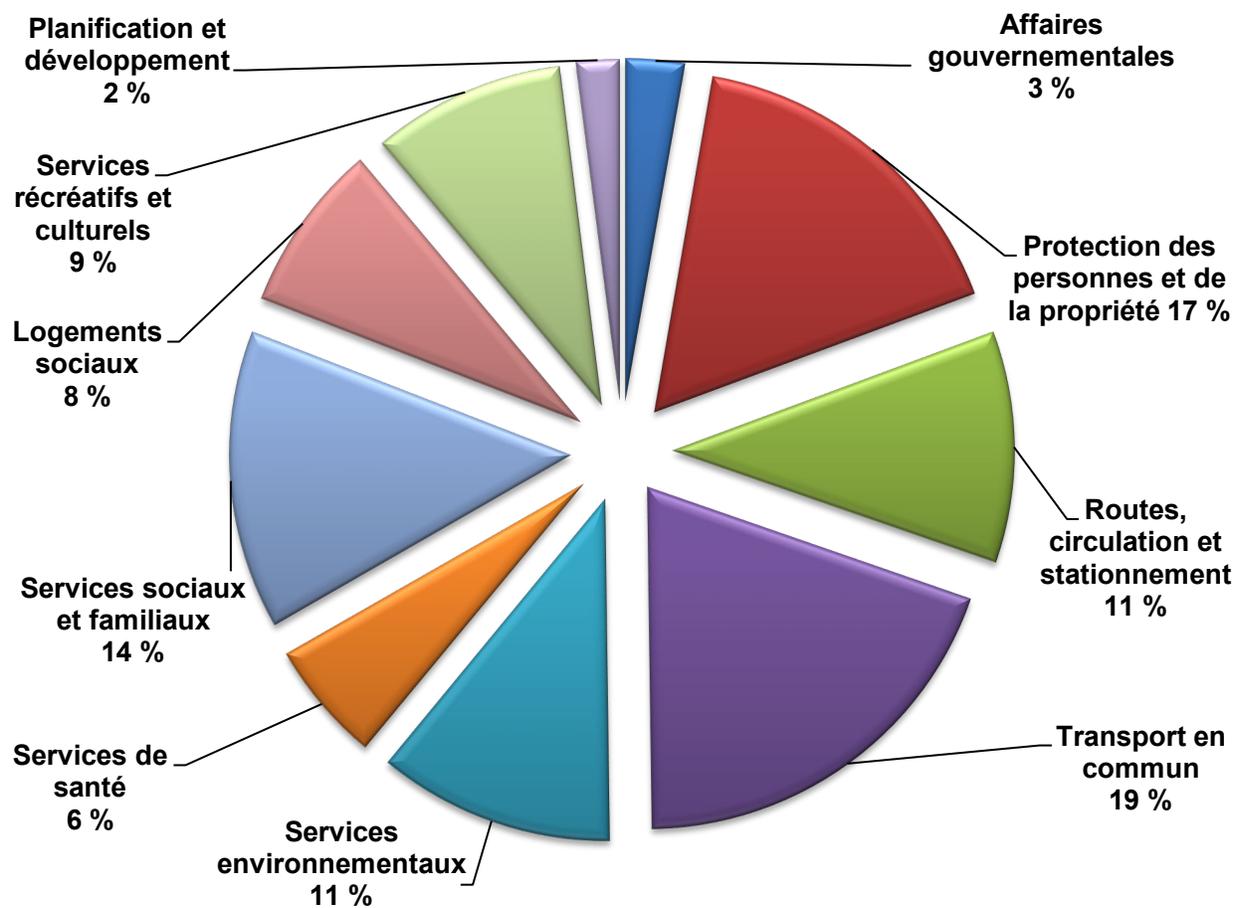
de protection individuel et les fournitures médicales, et de celle des coûts de dotation en personnel.

Les dépenses liées aux **services sociaux et familiaux** ont été inférieures aux montants budgétés en raison de la COVID-19, qui s'est traduite par une baisse de la demande de programmes.

Les dépenses liées aux **services récréatifs et culturels** ont été inférieures aux montants budgétés compte tenu des mesures liées à la COVID-19, comme le confinement, qui ont abouti à la fermeture des installations ou à la réduction des capacités de programmation, et entraîné des économies salariales, des frais professionnels moins élevés et des coûts moindres de fourniture de programmes et de services publics.

Dépenses [en milliers de dollars]	\$	%
Affaires gouvernementales	103 481 \$	2,7 %
Protection des personnes et de la propriété	628 673	16,6 %
Routes, circulation et stationnement	415 144	11,0 %
Transport en commun	737 369	19,5 %
Services environnementaux	424 270	11,2 %
Services de santé	216 679	5,7 %
Services sociaux et familiaux	535 892	14,2 %
Logements sociaux	302 952	8,0 %
Services récréatifs et culturels	346 493	9,1 %
Planification et développement	74 541	2,0 %
Total des dépenses	3 785 494	100 %

Figure 2 – Répartition des dépenses



Produits — Comparaison avec l'exercice précédent

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, avec informations comparatives de 2019 [en milliers de dollars]

Produits — Comparaison avec l'exercice précédent	Réels en 2020	Réels en 2019	Hausse / (Baisse)
Taxes disponibles pour les besoins des municipalités	1 944 683 \$	1 864 760 \$	79 923 \$
Paiements de transfert	1 493 210	1 083 242	409 968
Redevances et frais d'utilisation	743 391	903 328	(159 937)
Immobilisations corporelles reçues sous forme d'apports	363 556	474 514	(110 958)
Redevances d'aménagement	169 683	127 164	42 519
Revenus de placement	50 716	45 866	4 850
Amendes et pénalités	35 617	37 897	(2 280)
Autres produits	44 215	63 245	(19 030)
Quote-part des gains de l'entreprise publique	34 120	32 429	1 691
Recettes totales	4 879 191 \$	4 632 445 \$	246 746 \$

Les **taxes disponibles pour les besoins des municipalités** ont augmenté d'environ 80 millions de dollars et se chiffrent à 1,945 milliard de dollars (1,865 milliard de dollars en 2019). Ce résultat est principalement dû aux augmentations budgétaires de taux et à la hausse de nouvelles propriétés d'environ 78 millions de dollars ainsi qu'à une augmentation de 2 millions de dollars imputable à la hausse des paiements versés en remplacement des impôts.

Les **paiements de transfert** ont augmenté d'environ 410 millions de dollars, pour atteindre 1,493 milliard de dollars (contre 1,083 milliard de dollars en 2019). Cette hausse comprend l'aide financière en réponse à la COVID-19 (175 millions de dollars), l'augmentation du financement de l'Étape 2 du TLR (294 millions de dollars), la bonification de l'Initiative pour la création rapide de logements (33 millions de dollars), qui ont été compensées par une augmentation ponctuelle du financement de la taxe sur l'essence (58 millions de dollars) en 2019. La baisse enregistrée au chapitre Autre financement s'explique par des projets presque achevés en 2020 (11 millions de dollars), un financement des services sociaux lié à la COVID-19 pour un nombre plus restreint de clients admissibles en raison de la Prestation canadienne d'urgence (PCU), et la réduction des subventions pour le laissez-passer communautaire et EquiPass attribuable à la diminution du nombre d'utilisateurs dans le transport en commun (23 millions de dollars).

Les **redevances et frais d'utilisation** ont chuté de 160 millions de dollars pour s'établir à 743 millions de dollars (903 millions de dollars en 2019). Les recettes provenant du transport en commun ont baissé de 107 millions de dollars du fait de la diminution des revenus tarifaires et des recettes publicitaires imputable à la COVID-19.

Les recettes tirées des parcs et services récréatifs ont reculé de 38 millions de dollars en raison de la COVID-19, qui a entraîné l'annulation des programmes et activités, et de la restriction des capacités et de la programmation lorsque cette dernière a repris. Le reste de la baisse (15 millions de dollars) s'explique par les répercussions de la COVID-19, telles que la diminution des recettes tirées des frais et des amendes de stationnement, ainsi que la réduction des frais d'urbanisme et de zonage.

Les immobilisations corporelles reçues sous forme d'apports représentent les actifs qui sont fournis sous forme de dons ou d'apports à la Ville par les promoteurs dans le cadre de nouveaux aménagements. En 2020, les immobilisations corporelles ont baissé de 111 millions de dollars pour s'établir à 364 millions de dollars (475 millions de dollars en 2019). Ces montants varient d'une année à l'autre, en fonction de la période des nouveaux aménagements.

Les redevances d'aménagement ont augmenté de 43 millions de dollars, pour s'établir à 170 millions de dollars (127 millions de dollars en 2019). Ces redevances ne sont comptabilisées que lorsque les fonds sont dépensés aux fins prévues. L'augmentation est liée à l'amorce de l'Étape 2 du TLR ainsi qu'à des projets routiers plus importants.

Les **autres produits** ont décliné de 19 millions de dollars et se chiffrent à 44 millions (63 millions de dollars en 2019) surtout à cause d'une diminution des retenues en fonction du rendement et des recouvrements des contrats de PPP pour les opérations du TLR.

Dépenses — Comparaison avec l'exercice précédent

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, avec informations comparatives de 2019 [en milliers de dollars]

Dépenses — Comparaison avec l'exercice précédent	Réels en 2020	Réels en 2019	Hausse / (Baisse)
Affaires gouvernementales	103 481\$	108 960 \$	(5 479) \$
Protection des personnes et de la propriété	628 673	637 309	(8 636)
Routes, circulation et stationnement	415 144	433 170	(18 026)
Transport en commun	737 369	697 815	39 554
Services environnementaux	424 270	427 317	(3 047)
Services de santé	216 679	180 945	35 734
Services sociaux et familiaux	535 892	537 006	(1 114)
Logement sociaux	302 952	301 255	1 697
Services récréatifs et culturels	346 493	372 347	(25 854)
Planification et développement	74 541	76 552	(2 011)
Total des dépenses	3 785 494 \$	3 772 676 \$	12 818 \$

Les charges liées aux **routes, circulation et au stationnement** ont baissé de 18 millions de dollars pour s'établir à 415 millions en 2020 (433 millions de dollars en 2019), surtout en raison d'une saison hivernale moins rude en 2020 comparativement à 2019, qui avait été témoin d'importantes accumulations de neige et d'épisodes de gel/dégel.

Les charges liées au **transport en commun** ont progressé de 39 millions de dollars pour atteindre 737 millions de dollars en 2020 (698 millions de dollars en 2019) compte tenu de l'expansion des services d'autobus et de Para Transpo, de la hausse des tarifs Presto, des frais non recouvrables dus à la COVID-19, ainsi que de l'augmentation des dépenses d'exploitation d'éléments comme les travaux de réparation et d'entretien, et les coûts de carburant.

Les services de santé ont augmenté de 36 millions de dollars pour s'établir à 217 millions de dollars en 2020 (181 millions de dollars en 2019) principalement en raison des coûts liés à la COVID-19, comme la hausse du nombre d'employés temporaires, le temps supplémentaire, la prime temporaire du ministère de la Santé liée à la pandémie, les achats d'équipement de protection individuel, de fournitures médicales et d'autre matériel. Il a également fallu accroître le nombre d'employés paramédics à temps plein pour assurer des délais d'intervention approuvés par le Conseil.

Les dépenses liées aux **services récréatifs et culturels** ont chuté de 26 millions pour s'établir à 346 millions de dollars en 2020 (372 millions en 2019) en raison de la COVID-19 qui a entraîné des économies salariales liées au personnel à temps partiel en congé pour situation d'urgence, la fermeture des installations et la réduction des dépenses discrétionnaires.

DETTE À LONG TERME NETTE

La Ville d'Ottawa est notée par deux agences internationales : Moody's Investors Service et Standard & Poor's Ratings Services (S&P). Moody's a attribué à la Ville une note de Aaa, soit la note la plus élevée, qu'elle conserve d'ailleurs depuis 1975. Standard & Poor's lui a attribué une forte note stable de AA.

La politique de financement d'immobilisations approuvée par le Conseil permet à la Ville de fournir des immobilisations additionnelles, telles que des routes, des réseaux d'aqueduc et d'égouts, des bâtiments et des infrastructures de transport en commun, qui seront financées à long terme par les contribuables utilisant ces immobilisations. Cette politique est conforme à la réglementation provinciale exigeant que les immobilisations financées au moyen d'une dette aient une durée de vie utile au moins aussi longue que la durée de la dette.

En 2020, la Ville a émis 300 millions de dollars en nouvelles créances et 225 millions de dollars sous forme de financement par emprunt pour RTG, un montant qui est compensé par le remboursement de 128 millions de dollars du capital de la dette. Le montant du remboursement du capital par RTG destiné à compenser la somme de 224,2 millions de dollars figure sous la rubrique remboursement des prêts. Par conséquent, le montant total de la dette à long terme nette est passé de 2,56 à 2,95 milliards de dollars, soit une hausse de 397 millions de dollars.

La Ville surveille attentivement son niveau d'endettement pour assurer son bien-être financier continu selon les principes de son cadre financier. Voici deux des cibles clés établies par le Conseil à l'égard desquelles le trésorier doit faire rapport annuellement :

- 1) Les paiements de capital et d'intérêt sur la dette financée par les recettes fiscales ne doivent pas dépasser 7,5 % des produits générés par la Ville, et les paiements de capital et d'intérêts sur la dette financée par les recettes tarifaires au titre de l'aqueduc et des égouts ne devront pas dépasser 15 % des produits tirés des tarifs, soit un pourcentage cible combiné de 8,5 % du total des produits générés par la Ville;
- 2) L'augmentation du service de la dette dans le cas de projets non anciens pour une année donnée ne doit pas excéder 0,25 % de l'impôt foncier :

Pour ce qui est de la première cible, le total des paiements de capital et d'intérêts en 2020 pour la dette à long terme financée par les recettes fiscales et tarifaires s'est élevé à 170,7 millions de dollars, ce qui représente 5,98 % des produits générés par la Ville. Ces produits comprennent tous ceux présentés à l'état des résultats consolidés, à l'exception des subventions gouvernementales et des immobilisations corporelles reçues sous forme d'apports et des produits tirés des redevances d'aménagement.

Quant à la deuxième cible, on entend par « projets non anciens », les travaux d'immobilisations associés à la remise en état et au renouvellement des infrastructures existantes de la Ville ainsi qu'à la construction de nouvelles infrastructures pour faire face aux pressions suscitées par la croissance. L'augmentation du service de la dette,

compte tenu de son incidence sur la hausse des impôts fonciers, se situe dans la fourchette cible mentionnée ci-dessus.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles représentent un investissement important pour la Ville, et l'information connexe est essentielle aux fins de la gestion, de la reddition de comptes, de l'établissement de coûts et de l'élaboration de plans de gestion des immobilisations. Les immobilisations sont évaluées au coût historique à la date d'acquisition ou de construction et sont amorties sur leur durée de vie utile. La valeur comptable nette résiduelle de ces actifs représente la valeur des immobilisations qui seront disponibles pour répondre aux besoins des générations futures.

Les immobilisations corporelles de la Ville comprennent surtout les infrastructures d'aqueduc et d'égout, les terrains, les routes, les bâtiments ainsi que l'outillage et les immobilisations de production. Les coûts liés à la construction du TLR seront inclus dans les actifs en construction jusqu'à la mise en service de ces derniers.

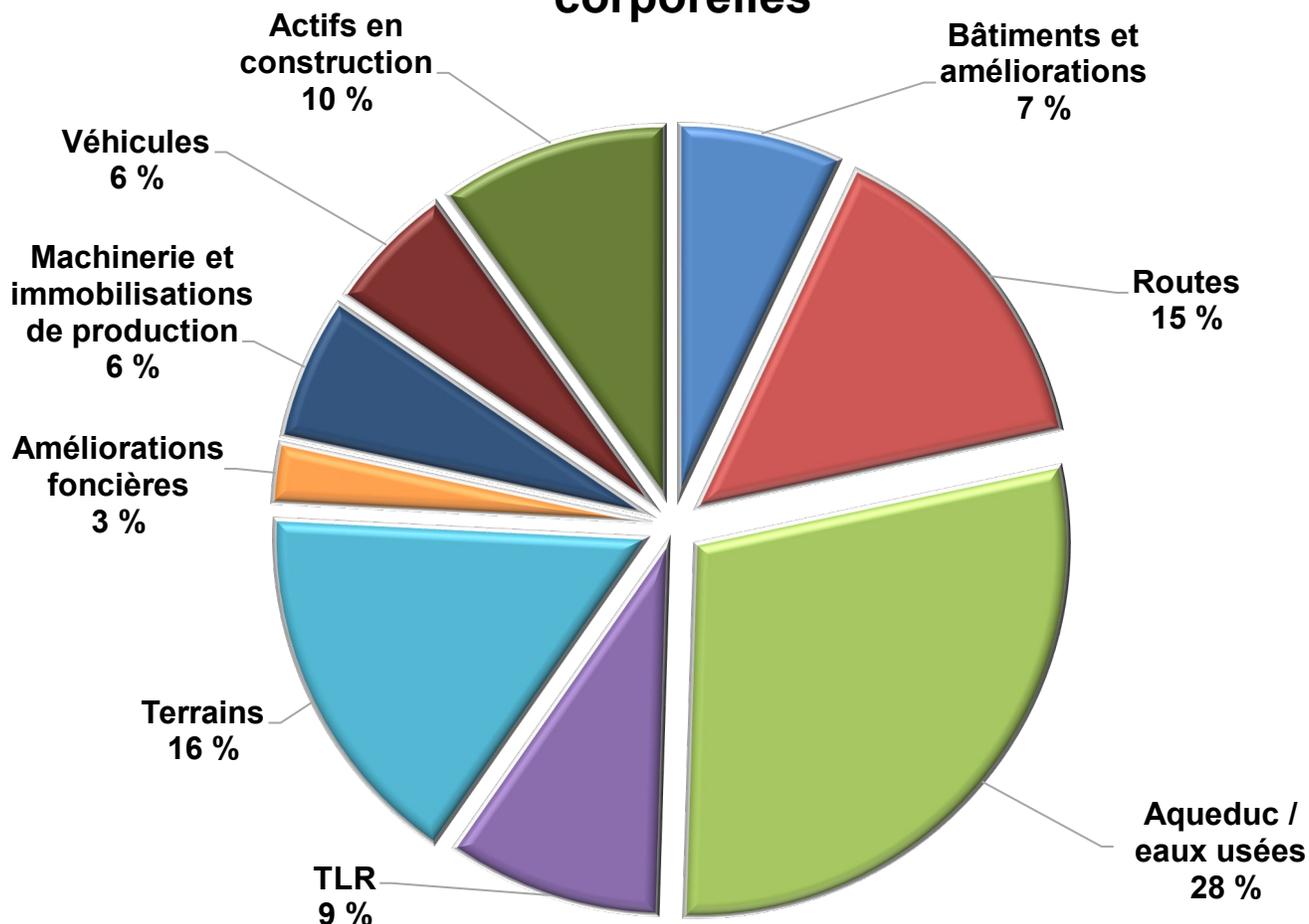
La valeur globale des immobilisations corporelles (qui constituent la majorité des actifs non financiers) a augmenté d'environ 1,2 milliard de dollars, passant de 22,9 milliards de dollars à 24,1 milliards de dollars en fonction du coût brut. Une tranche d'environ 545 millions de dollars est attribuable aux dépenses engagées pour l'Étape 2 du TLR. Parmi les autres projets importants qui ont contribué à l'augmentation, mentionnons les projets routiers (171 millions de dollars) et les projets d'infrastructure d'aqueduc ou d'égout (408 millions de dollars); 364 millions de dollars ont été reçus sous forme d'immobilisations. Enfin, en 2020, un amortissement de 393 millions de dollars a été comptabilisé, portant ainsi les amortissements cumulés totaux à 6,1 milliards de dollars.

L'Étape 1 du TLR est entrée en service en 2019. Les actifs du TLR ont d'abord été comptabilisés dans différentes catégories d'actifs, d'où la difficulté de distinguer les coûts du système de ceux des autres actifs. En 2020, la Ville a reclassé les actifs de l'infrastructure du TLR dans une nouvelle catégorie d'actifs intitulée Infrastructure du TLR.

Le groupe d'actifs du TLR comprend toutes les immobilisations corporelles associées à l'infrastructure du réseau de TLR, tels que les rails, tunnels, voies de guidage surélevées, quais, ponts et passerelles, systèmes de signalisation, stations et bâtiments réservés à l'entretien. Les trains du TLR sont comptabilisés dans la catégorie d'actifs « Véhicules », puisqu'ils ne font pas partie de l'infrastructure du TLR.

Immobilisations corporelles [en milliers de dollars]	Valeur comptable nette \$	%
Bâtiments et améliorations	1 267 672	7,0 %
Routes	2 633 215	14,6 %
Aqueduc / eaux usées	5 200 046	28,8 %
Infrastructure du TLR	1 663 191	9,2 %
Terrains	2 905 042	16,1 %
Améliorations foncières	461 108	2,6 %
Machinerie et immobilisations de production	1 112 666	6,2 %
Véhicules	1 002 878	5,6 %
Actifs en cours de construction	1 787 204	9,9 %
Total des immobilisations corporelles	18 033 022	100,0 %

Figure 3 - Répartition des immobilisations corporelles



Présentation du budget de la Ville d'Ottawa établi selon la comptabilité d'exercice

La manière de présenter les plans de dépenses dans le budget en début d'exercice et la manière dont les résultats sont rapportés dans les états financiers à la clôture de l'exercice varient d'une municipalité à l'autre.

La présentation des budgets suit les exigences du Règlement de l'Ontario 284/09 pris en application de la Loi de 2001 sur les municipalités. La Loi de 2001 sur les municipalités exige des municipalités qu'elles préparent des budgets équilibrés dans lesquels figurent les prévisions des sommes dont elles auront besoin pendant l'année. Cela signifie que les municipalités doivent avoir ou recueillir les sommes suffisantes, chaque année, par la fixation de taux d'imposition, de redevances d'eau et de droits d'utilisation, pour financer les dépenses en immobilisations et les dépenses de fonctionnement pour l'année. La Ville d'Ottawa, à l'instar d'autres municipalités, continue de préparer ses budgets annuels selon la méthode de comptabilité d'exercice modifiée, sans excédent ni déficit prévu. La méthode de comptabilité d'exercice modifiée considère certains éléments de trésorerie, par exemple les emprunts, le coût initial des actifs et le remboursement de dettes, comme étant des recettes et des dépenses. Toutefois, elle les accumule, ainsi que d'autres transactions, en les comptabilisant au moment où ils se produisent et non au moment où l'argent est reçu ou versé.

L'établissement des états financiers à la fin de l'exercice est fait différemment. La province exige des municipalités qu'elles suivent les normes établies par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) pour les gouvernements au Canada. Selon la recommandation du CCSP, les états financiers doivent être préparés selon la comptabilité d'exercice intégral. L'organisation qui utilise une telle méthode comptabilise ses recettes comme ayant été gagnées, même si elle n'a pas encore reçu les sommes, et déclare ses dépenses lorsqu'elles sont engagées, même si la facture n'a pas encore été payée.

L'organisation doit donc apporter des ajustements aux montants inscrits dans le livre budgétaire afin qu'ils correspondent à la comptabilité d'exercice intégrale et que l'on puisse ensuite utiliser les montants budgétaires ajustés inscrits dans les états financiers consolidés de la Ville pour comparer avec exactitude les résultats prévus au budget et les résultats réels de l'exercice financier.

Le budget établi selon la comptabilité d'exercice modifiée se distingue de plusieurs manières du budget établi selon la comptabilité d'exercice intégrale :

- **Entités consolidées** : Les rapports financiers incluent la plupart des transactions financières des entités reliées à la Ville d'Ottawa, comme les sociétés lui appartenant, sauf les transactions entre les entités reliées et la Ville, lesquelles sont exclues des états financiers consolidés.
- **Amortissement** : Le budget établi selon la comptabilité d'exercice modifiée traite les dépenses en immobilisations comme étant des dépenses dans l'année où elles sont engagées. Selon la méthode de comptabilité d'exercice intégrale, les actifs qui devraient servir plus d'un an, comme les véhicules ou les immeubles,

sont « capitalisés ». L'actif est amorti sur sa durée de vie prévue. Par conséquent, le montant annuel de cet amortissement est comptabilisé à titre de dépense chaque année.

- **Charges au titre des prestations constituées postérieures à l'emploi** : Les régimes à prestations déterminées ayant trait aux prestations complémentaires de retraite et aux prestations postérieures à l'emploi offrent différents avantages aux membres du personnel retraités ou en congé d'invalidité de longue durée, y compris une assurance salaire, une assurance médicale, une assurance dentaire, une assurance vie, des indemnités d'accident du travail et des congés de maladie. Lorsqu'elle utilise la méthode de comptabilité d'exercice modifiée, la Ville estime le montant de la somme qui servira à payer ces prestations dans l'année. Dans le budget établi selon la comptabilité d'exercice intégrale, les prestations postérieures à l'emploi correspondent à celles qui ont été acquises dans l'année en cours, mais seront payées ultérieurement, à savoir au moment où le membre du personnel prendra sa retraite.
- **Passifs futurs** : Ces éléments ont engendré des obligations dans l'année en cours, mais seront payés dans les années à venir. Notons, par exemple, les passifs au titre des activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges, les sites contaminés, les friches industrielles, les intérêts courus et les passifs éventuels sur le plan juridique. Ces éléments sont ajoutés comme dépenses dans la présentation du budget établi selon la comptabilité d'exercice intégrale.
- **Immobilisations reçues sous forme d'apports** : Il s'agit des immobilisations corporelles qui sont fournies sous forme de dons ou d'apports, ou qui sont transférées par une autre organisation. Les immobilisations reçues sous forme d'apports ne sont pas incluses dans le budget établi selon la comptabilité d'exercice modifiée parce qu'elles ne nécessitent pas d'argent. Par contre, elles sont ajoutées à titre de recettes dans le budget établi selon la comptabilité d'exercice intégrale.
- **Écart temporaire entre le budget des immobilisations et les dépenses en immobilisations** : Les budgets établis pour les acquisitions d'immobilisations corporelles se rapportent aux projets dont les coûts peuvent être portés à l'exercice ou aux exercices suivants. Alors que les montants inscrits au budget correspondaient aux projets, la méthode de comptabilité d'exercice intégrale utilise les montants fixés selon l'estimation des dépenses engagées dans l'année afin de refléter la méthode de comptabilité utilisée pour déclarer les résultats réels.

- **Acquisition d'immobilisations corporelles:** Le budget établi selon la comptabilité d'exercice modifiée traite les dépenses en immobilisations comme étant des dépenses dans l'année où elles sont engagées. Avec la méthode de comptabilité d'exercice intégrale, il est possible de capitaliser et d'amortir sur la durée de vie de l'actif les dépenses admissibles relatives aux immobilisations corporelles plutôt que de comptabiliser le coût total de la dépense dans l'année où elle a été engagée.
- **Transferts vers les réserves ou à partir de celles-ci :** Les transferts effectués à partir des réserves et les produits des emprunts ne sont pas des recettes. Avec le passage à la méthode intégrale, ils sont donc retirés de cette catégorie. Voilà qui a pour effet de diminuer les recettes prévues au budget établi selon la comptabilité d'exercice intégrale ainsi que l'excédent annuel, par conséquent, toutes choses étant égales par ailleurs. Les transferts et les contributions aux réserves de même que le remboursement des dettes ne sont pas des dépenses dans la comptabilité d'exercice intégrale. Ils sont donc retirés des dépenses. Voilà qui a pour effet de diminuer les dépenses prévues au budget établi selon la comptabilité d'exercice intégrale et, par conséquent, d'augmenter l'excédent annuel.

Le livre budgétaire et les états financiers étant préparés selon différentes approches, il faut les rapprocher pour dériver les montants budgétisés qui seront reproduits dans les états financiers de la Ville. La Ville divulgue les renseignements sur les montants budgétisés dans la Note 23 de ses états financiers; elle a également préparé un « Supplément au livre budgétaire de 2020 » qu'elle a affiché sur son site Web. Le tableau ci-dessous montre le rapprochement entre le budget établi selon la comptabilité d'exercice modifiée et le budget établi selon la comptabilité d'exercice intégrale.

Rajustement du budget de 2020 en fonction des normes du CCSP (en milliers de dollars)

Produits	
Budget de fonctionnement et d'immobilisations adopté	4 604 229 \$
<i>Rajustements en fonction du CCSP liés à l'utilisation de la comptabilité d'exercice intégrale :</i>	
Immobilisations corporelles reçues sous forme d'apports	396 599
Écart temporaire entre le budget des immobilisations et	
les dépenses en immobilisations	239 521
Entités consolidées	187 083
Reclassement des revenus de placement	21 842
Quote-part des bénéfices de la Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.	10 129
Transferts à partir des réserves	(674 759)
Produits de titres d'emprunt émis	(151 028)
Reclassements et éliminations	(34 061)
Total des recettes prévues au budget pour l'établissement des états financiers	4 599 555 \$
Charges	
Budget de fonctionnement et d'immobilisations adopté	4 604 229 \$
<i>Rajustements en fonction du CCSP liés à l'utilisation de la comptabilité d'exercice intégrale :</i>	
Écart temporaire entre le budget des immobilisations et	
les dépenses en immobilisations	674 269
Amortissement	395 311
Entités consolidées	187 083
Obligations devant être capitalisées dans les années à venir	40 794
Avantages sociaux futurs et les régimes de retraite	22 348
Acquisition d'immobilisations corporelles	(1 155 098)
Transferts vers les réserves	(626 859)
Remboursement du capital de la dette	(143 112)
Reclassements et éliminations	(35 630)
Total des dépenses prévues au budget pour l'établissement des états financiers	3 963 335 \$
Excédent annuel prévu au budget	636 220 \$

États financiers consolidés

Ville d'Ottawa

Le 31 décembre 2020

RAPPORT DE LA DIRECTION

La responsabilité de l'intégrité, de la pertinence et de la comparabilité des données présentées dans les états financiers consolidés ci-joints incombe à la direction de la Ville d'Ottawa [la « Ville »].

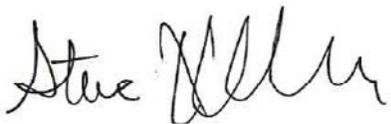
Les états financiers consolidés sont dressés par la direction conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public établies par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public des Comptables professionnels agréés du Canada. Les états financiers consolidés comprennent nécessairement certains montants fondés sur les estimations les plus probables et les jugements de la direction. Les données financières présentées ailleurs dans le présent rapport sont conformes à celles figurant dans les états financiers consolidés.

Pour s'acquitter de sa responsabilité, la direction procède à des contrôles de la comptabilité, du budget et à d'autres contrôles afin de fournir l'assurance raisonnable que les opérations sont dûment autorisées, que les actifs sont bien comptabilisés et protégés et que la documentation financière est fiable aux fins de la préparation des états financiers consolidés.

Le Bureau du vérificateur général relève directement du Conseil municipal [le « Conseil »] et, sur une base permanente, il accomplit son programme de vérification afin de s'assurer que les contrôles internes et leur application sont examinés et que l'information financière est mise à l'essai et vérifiée de façon indépendante.

Le Conseil exerce ses responsabilités à l'égard de la présentation de l'information financière par l'intermédiaire de son Comité d'audit et de son Comité des finances et du développement économique.

La firme Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L., comptables professionnels agréés, a été nommée par le Conseil pour exprimer son opinion sur les états financiers consolidés de la Ville. Le rapport de vérification suit.



Steve Kanellakos
Directeur municipal
Ottawa, Canada



Wendy Stephanson
Cheffe des finances
Ottawa, Canada

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR INDÉPENDANT

Au maire et aux membres du Conseil

Opinion

Nous avons effectué la vérification des états financiers consolidés de la Ville d'Ottawa [la « Ville »], qui comprennent l'état de la situation financière consolidé au 31 décembre 2020, et les états consolidés des résultats d'exploitation et de l'excédent accumulé, de la variation de la dette nette consolidée et des flux de trésorerie consolidé pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires aux états financiers consolidés, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de la Ville au 31 décembre 2020, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes de vérification généralement reconnues au Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la rubrique *Responsabilité du vérificateur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés* du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Ville conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à la vérification des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon les règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités qui incombent à la direction et aux responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Au moment de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Ville à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe

comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Ville ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Ville.

Responsabilités du vérificateur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de présenter un rapport du vérificateur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'une vérification réalisée conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative lorsqu'elle existe. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'une vérification réalisée conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cette vérification. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, nous concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et nous réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments de contrôle interne pertinents pour la vérification afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Ville.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des

événements ou situations susceptibles de jeter un doute sur la capacité de la Ville de poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Ville à cesser son exploitation.

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et nous apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités de la Ville pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre vérification.

Ottawa, Canada
Le 9 juin 2021

Ernst & Young S.N.L./S.E.N.C.R.L.

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉ

Au 31 décembre 2020, avec informations comparatives au 31 décembre 2019 [en milliers de dollars]

Tableau 1 — État de la situation financière consolidé — actifs financiers

Actifs financiers	2020	2019
Trésorerie et équivalents de trésorerie	974 811 \$	665 693 \$
Débiteurs [note 3]	814 786	678 671
Placements [note 4]	1 174 679	1 026 571
Placement dans une entreprise publique [note 5]	480 224	470 297
Remboursement des prêts [notes 6 et 24]	224 243	0
Total des actifs financiers	3 668 743	2 841 232

Tableau 2 — État de la situation financière consolidé — Passifs

Passifs	2020	2019
Créditeurs et charges à payer [note 7]	946 238	900 351
Produits reportés [note 8]	928 707	746 275
Avantages sociaux futurs et régimes de retraite [note 9]	706 628	692 312
Intérêts courus	29 071	28 914
Passifs au titre des activités de fermeture et d'après fermeture des décharges contrôlées [note 10]	38 039	34 531
Sites contaminés [note 11]	7 510	8 424
Dette à long terme nette [notes 12 et 24]	2 954 052	2 557 194
Emprunts hypothécaires à payer [note 13]	277 113	276 212
Autres passifs [notes 14 et 24]	67 810	0
Obligations locatives [note 15]	85 232	91 008
Total des passifs	6 040 400	5 335 221
Dette nette	(2 371 657)	(2 493 989)

Tableau 3 — État de la situation financière consolidé - actifs non financiers

Actifs non financiers	2020	2019
Immobilisations corporelles [note 16]	18 033 022	17 080 405
Stocks	51 303	36 012
Charges payées d'avance	31 865	30 001
Total des actifs non financiers	18 116 190	17 146 418
Excédent accumulé [note 17]	15 744 533 \$	14 652 429 \$

Éventualités, engagements et droits contractuels [note 18]

Les notes afférentes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION ET DE L'EXCÉDENT ACCUMULÉ

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, avec informations comparatives pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 [en milliers de dollars]

Tableau 4— État des résultats d'exploitation et de l'excédent accumulé - produits

Produits	2020	2020	2019
	Budget [note 23]	Réel	Réel
Taxes disponibles pour les besoins des municipalités [note 19]	1 944 867 \$	1 944 683 \$	1 864 760 \$
Paiements de transfert	1 013 982	1 493 210	1 083 242
Redevances et frais d'utilisation	933 597	743 391	903 328
Immobilisations corporelles reçues sous forme d'apports	396 599	363 556	474 514
Redevances d'aménagement	138 986	169 683	127 164
Revenus de placement	46 171	50 716	45 866
Amendes et pénalités	37 782	35 617	37 897
Autres produits	57 442	44 215	63 245
Quote-part des gains de l'entreprise publique [note 5]	30 129	34 120	32 429
Total des produits	4 599 555	4 879 191	4 632 445

Tableau 5— État des résultats d'exploitation et de l'excédent accumulé — Charges

Charges	2020	2020	2019
	Budget [note 23]	Réel	Réel
Affaires gouvernementales	113 877	103 481	108 960
Protection des personnes et de la propriété	651 870	628 673	637 309
Routes, circulation et stationnement	453 335	415 144	433 170
Transports en commun	755 921	737 369	697 815
Services environnementaux	468 251	424 270	427 317
Services de santé	188 271	216 679	180 945
Services sociaux et familiaux	561 664	535 892	537 006
Logements sociaux	295 900	302 952	301 255
Services récréatifs et culturels	396 486	346 493	372 347
Planification et développement	77 760	74 541	76 552
Total des charges [note 20]	3 963 335	3 785 494	3 772 676
Excédent annuel	636 220	1 093 697	859 769
Excédent accumulé au début de l'exercice	14 496 959	14 652 429	13 795 467
Autre perte du résultat étendu	(1 593)	(1 593)	(2 807)
Excédent accumulé à la fin de l'exercice	15 131 586 \$	15 744 533 \$	14 652 429 \$

Les notes afférentes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

ÉTAT DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE CONSOLIDÉE

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, avec informations comparatives pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 [en milliers de dollars]

Tableau 6 — État de la variation de la dette nette consolidée

État de la variation de la dette nette consolidée	Budget 2020 <i>[note 23]</i>	2020 Réel	2019 Réel
Excédent annuel	636 220 \$	1 093 697 \$	859 769 \$
Acquisition d'immobilisations corporelles, y compris les immobilisations reçues sous forme d'apports	(1 389 982)	(1 389 982)	(1 476 281)
Amortissement d'immobilisations corporelles	392 691	392 691	358 131
Perte à la cession d'immobilisations corporelles	39 935	39 935	16 444
Produits à la cession d'immobilisations corporelles	4 739	4 739	1 468
Stocks de fournitures	(15 291)	(15 291)	(2 131)
Charges payées d'avance	(1 864)	(1 864)	(3 796)
Variation de la dette nette	(333 552)	123 925	(246 396)
Dettes nettes au début de l'exercice	(2 697 271)	(2 493 989)	(2 244 786)
Autre perte du résultat étendu	(1 593)	(1 593)	(2 807)
Dettes nettes à la fin de l'exercice	(3 032 416)	(2 371 657)	(2 493 989)

Les notes afférentes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, avec informations comparatives pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 [en milliers de dollars]

Tableau 7 — État des flux de trésorerie consolidé – activités de fonctionnement

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT	2020	2019
Excédent annuel	1 093 697 \$	859 769 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Quote-part des gains de l'entreprise publique	(34 120)	(32 429)
Amortissement d'immobilisations corporelles	392 691	358 131
Immobilisations corporelles reçues sous forme d'apports	(363 556)	(474 514)
Perte à la cession d'immobilisations corporelles	39 935	16 444
Flux de trésorerie des activités de fonctionnement, rajusté en fonction des éléments sans effet sur la trésorerie	1 128 647	727 401
Variations des actifs et des passifs sans effet sur la trésorerie		
Augmentation des comptes débiteurs	(136 115)	(30 368)
Augmentation des stocks	(15 291)	(2 131)
Augmentation des charges payées d'avance	(1 864)	(3 796)
Diminution de l'encours des prêts [note 24]	533	0
Augmentation (diminution) des créditeurs et des charges à payer	45 887	(454 873)
Augmentation des produits reportés	182 432	157 568
Augmentation des avantages sociaux futurs et des régimes de retraite	14 316	39 899
Augmentation des intérêts courus	157	1 385
Augmentation du passif au titre des activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges contrôlées	3 508	8 841
Diminution des passifs au titre des sites contaminés	(914)	(209)
Augmentation des autres passifs	67 810	0
Flux de trésorerie provenant des activités de fonctionnement	1 289 106	443 717

Tableau 8 — État des flux de trésorerie consolidé — Activités d'immobilisations

ACTIVITÉS D'IMMOBILISATIONS	2020	2019
Acquisition d'immobilisations corporelles	(1 026 426)	(1 001 767)
Produits à la cession d'immobilisations corporelles	4 739	1 468
Flux de trésorerie utilisé pour des activités d'immobilisations	(1 021 687)	(1 000 299)

Tableau 9 — État des flux de trésorerie consolidé — Activités de placement

ACTIVITÉS DE PLACEMENT	2020	2019
Cession (acquisition) de placements	(148 108)	202 676
Dividendes provenant de la Société de portefeuille Hydro Ottawa Inc.	22 600	22 300
Flux de trésorerie tiré (utilisé pour) des activités de placement	(125 508)	224 976

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ [SUITE]

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, avec informations comparatives pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 [en milliers de dollars]

Tableau 10 — État des flux de trésorerie consolidé — Activités de financement

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	2020	2019
Produits provenant de l'émission de nouveaux titres d'emprunt à long terme	310,795	789 464
Intérêts générés par le fonds d'immobilisations	(3 511)	(4 145)
Remboursement du capital de la dette		
Dette à long terme nette [note 24]	(124 459)	(120 803)
Emprunts hypothécaires à payer	(9 842)	(9 685)
Obligations locatives	(5 776)	(5 407)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	167 207	649 424

Tableau 11— État des flux de trésorerie consolidé - Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie

Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	2020	2019
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de l'exercice	309 118	317 818
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	665 693	347 875
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	974 811 \$	665 693 \$

Les notes afférentes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

1. NATURE DES ACTIVITÉS

La Ville d'Ottawa [la « Ville »] a été créée par l'adoption d'une loi provinciale le 20 décembre 1999 et a amorcé ses activités le 1^{er} janvier 2001.

La Ville est responsable de la prestation de services municipaux tels que l'aide financière et l'aide à l'emploi, les soins de longue durée, les services communautaires, et les bibliothèques, les services d'urgence et de sécurité publique, y compris les services de police et d'incendie et les services ambulanciers, ainsi que le transport, les services publics et les travaux publics, dont les routes, les égouts et les eaux usées, l'eau potable, la collecte et l'élimination des déchets.

À titre d'unique actionnaire de la Société de portefeuille Hydro Ottawa inc. [« Hydro Ottawa »] et de la Société de logement communautaire d'Ottawa [« SLCO »], la Ville fournit également des services d'électricité et de logement aux résidents d'Ottawa. En 2009, la Société d'aménagement des terrains communautaires d'Ottawa et la Société d'aménagement communautaire du quartier du moulin de Manotick ont été fondées aux fins de la promotion et de l'amélioration des terrains communautaires dans la ville grâce à la gestion des biens-fonds.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Référentiel comptable

Les états financiers consolidés sont dressés par la direction conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public prescrites par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public [« CCSP ») des Comptables professionnels agréés du Canada.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES [SUITE]

Référentiel comptable

Les états financiers consolidés de la Ville présentent les actifs, les passifs, les produits et les charges des activités de tous les comités du Conseil, ainsi que des conseils et des zones d'amélioration commerciale (« ZAC ») et entités suivantes :

Commission de services policiers d'Ottawa	ZAC de Glebe
Conseil d'administration de la Bibliothèque publique d'Ottawa	ZAC du cœur d'Orléans
Conseil de santé d'Ottawa	ZAC du couloir du chemin Carp
Société de logement communautaire d'Ottawa	ZAC du village de Carp
Société d'aménagement communautaire du quartier du moulin de Manotick	ZAC de Vanier
Société d'aménagement des terrains communautaires d'Ottawa	ZAC de Manotick
ZAC de la rue Bank	Administration du mail de la rue Sparks
ZAC du village Westboro	ZAC du village de Somerset
ZAC de la rue Sparks	ZAC de la rue Preston
ZAC du quartier chinois de la rue Somerset	ZAC du marché By
	ZAC du centre-ville Rideau
	ZAC de Barrhaven
	ZAC de Wellington-Ouest
	ZAC de Kanata-Nord
	ZAC de Bells Corners
	ZAC centrale de Kanata

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES [SUITE]

Les actifs, passifs, produits et charges (charges) interfonds ont tous été éliminés.

L'annexe 1 présente de l'information supplémentaire condensée relativement au Conseil de la bibliothèque publique d'Ottawa.

Hydro Ottawa et ses filiales sont comptabilisées selon la méthode modifiée de la comptabilisation à la valeur de consolidation, conformément à la méthode de comptabilisation généralement reconnue pour les entreprises publiques [voir la note 5]. Ces sociétés appliquent les Normes internationales d'information financière [« IFRS »]. Selon cette méthode, les méthodes comptables des entreprises ne sont pas rajustées pour les rendre conformes à celles de la Ville, et les opérations et soldes interorganismes ne sont pas éliminés. *Les autres éléments du résultat étendu de la société sont comptabilisés directement dans l'excédent accumulé et la dette nette de la Ville.*

Conseils scolaires

Les recettes fiscales, les autres produits, les charges, les actifs et les passifs relatifs aux activités des conseils scolaires ne sont pas présentés dans les présents états financiers consolidés, étant donné que les conseils scolaires sont des entités distinctes et que la Ville n'exerce aucun contrôle sur les activités de ces conseils et n'y participe d'aucune façon.

Utilisation d'estimations et incertitude quant à la mesure

La préparation des états financiers consolidés selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public exige que la direction fasse des estimations et formule des hypothèses en ce qui concerne les passifs au titre des avantages sociaux, les appels en matière d'évaluation des impôts fonciers, les provisions pour litiges, les passifs au titre des activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges contrôlées, les passifs au titre des sites contaminés et les immobilisations corporelles reçues sous forme d'apports. La Ville établit ces estimations et hypothèses en se fondant sur la meilleure information dont elle dispose et en faisant appel à son jugement et les montants réels peuvent différer considérablement de ces estimations.

Produits et charges

Les produits et les charges sont présentés selon la comptabilité d'exercice qui permet de constater les produits à mesure qu'ils sont gagnés et qu'ils peuvent être mesurés et de constater les charges à mesure qu'elles sont engagées et qu'elles peuvent être mesurées suivant la réception des biens ou des services.

Recettes fiscales

Chaque année, la Ville impose et perçoit des taxes foncières aux fins municipales, des taxes scolaires pour le compte de la province d'Ontario [la « Province »] aux fins de l'éducation, des paiements versés en remplacement d'impôts, des charges au titre des

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES [SUITE]

amélioration locales et autres charges [voir la note 19]. L'autorité qui impose et perçoit les taxes foncières est établie en vertu de la Loi sur les municipalités de 2001, de la Loi sur l'évaluation foncière, de la Loi sur l'éducation et d'autres lois.

Les recettes fiscales se composent d'opérations sans contrepartie. Elles sont comptabilisées au cours de la période à laquelle la cotisation se rapporte et où des estimations raisonnables des montants peuvent être établies. Les produits annuels incluent également les rajustements liés aux exercices précédents qui ne pouvaient être estimés avant l'exercice considéré.

Paiements de transfert

Les paiements de transfert sont des transferts des ordres administratifs supérieurs qui ne résultent pas de transactions d'échange. Les paiements de transfert sont constatés au cours des exercices où ils se produisent à condition qu'ils soient autorisés que les critères d'admissibilité et de stipulations soient remplis et que des estimations raisonnables des montants puissent être effectuées.

De plus, la Ville verse des paiements à des particuliers ou à des organisations. Ces paiements de transfert sont comptabilisés à titre de charges une fois qu'ils sont autorisés et que les bénéficiaires ont satisfait aux critères d'admissibilité, le cas échéant.

Redevances et frais d'utilisation

Les redevances et frais d'utilisation comprennent les tarifs du transport en commun; les tarifs pour les services publics et la gestion de l'eau, des eaux usées et des déchets solides; les droits de licence; les frais d'utilisation de divers programmes et les frais relatifs à certaines activités. Les produits sont comptabilisés lorsque l'activité a lieu ou lorsque les services sont rendus.

Immobilisations corporelles reçues sous forme d'apports

Les immobilisations corporelles reçues sous forme d'apports sont des actifs donnés sous forme de dons ou d'apports à la Ville par les promoteurs. Les produits sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel les actifs ont été reçus sous forme d'apports et ont été comptabilisés à la juste valeur marchande à la date de l'apport.

Redevances d'aménagement

Les redevances d'aménagement sont des droits non récurrents prélevés par la Ville sur les nouvelles propriétés résidentielles et non résidentielles qui servent à financer une partie des infrastructures liées à la croissance. Le pouvoir de mettre en application des redevances d'aménagement est décrit dans la loi provinciale et les modalités opérationnelles ainsi que le barème des redevances sont présentés dans le règlement de la Ville. Les redevances d'aménagement sont établies et comptabilisées en fonction du type de services offerts. Le montant des redevances varie selon le type d'habitation et

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES [SUITE]

l'emplacement dans la Ville et tient compte des différents coûts réels engagés pour établir et fournir le service. Les redevances d'aménagement visent à ce que les coûts engagés dans le cadre de la croissance soient couverts par la croissance même et que le financement des dépenses en immobilisations nécessaires aux fins de la nouvelle croissance n'alourdisse pas le fardeau des contribuables.

Les fonds aux fins des projets d'investissement sont transférés conformément aux règlements prévoyant que les redevances d'aménagement seront uniquement imputées aux projets lorsque les coûts sont engagés. Le pouvoir de contracter des dépenses liées à la croissance est accordé chaque année dans le cadre du processus d'établissement du budget de la Ville et porte seulement sur les projets d'investissement admissibles au financement présentés dans l'étude préliminaire actuelle sur les redevances d'aménagement. Les soldes des fonds liés aux redevances d'aménagement font l'objet d'un suivi annuel dans le cadre du processus d'approbation du budget d'immobilisations pour s'assurer qu'ils respectent les politiques générales adoptées par le Conseil. Les redevances d'aménagement sont comptabilisées dans les produits lorsque les charges connexes sont engagées.

Revenus de placement

Les revenus de placement sont comptabilisés dans la période au cours de laquelle ils sont gagnés. Ils comprennent également les revenus du fonds de dotation de la Ville et sont conformes à la politique de placement et aux procédures adoptées par le Conseil municipal.

Autres produits

Les autres produits comprennent les produits tirés de la vente de terrains de la compensation au titre des espaces verts et d'autres produits divers. Les montants reçus ayant trait à des produits qui seront gagnés au cours d'un exercice ultérieur sont reportés et comptabilisés à titre de produits reportés.

Instruments financiers

Les instruments financiers de la Ville sont composés de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des comptes débiteurs, des placements, le remboursement de prêt, des comptes créditeurs et charges à payer, des intérêts courus, de la dette à long terme nette, des emprunts hypothécaires et autres passifs.

La Ville recourt à des instruments financiers dérivés comprenant des swaps bancaires pour réduire son exposition au risque de taux d'intérêt lié à sa dette. La Ville ne recourt pas à des instruments financiers à des fins de négociation ou de spéculation. La Ville recourt à des swaps bancaires pour gérer les fluctuations des prix des produits de base. Ces swaps bancaires servent à établir un prix fixe à l'égard d'une quantité spécifique pour une période déterminée et sont réglés à des dates précises correspondant à la période déterminée. Les

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES [SUITE]

swap entraînent un paiement à verser à la contrepartie ou à recevoir de celle-ci. Les gains (montants reçus) ou les pertes (montants versés) sont comptabilisés au cours de la période où le produit de base sous-jacent est livré.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse et les placements très liquides dont les échéances initiales sont de 90 jours ou moins à compter de la date à laquelle les titres sont achetés.

Placements

Les placements sont comptabilisés au coût après amortissement moins les montants radiés afin de refléter une baisse permanente de la valeur. Les placements se composent de placements autorisés en vertu des dispositions de la Loi sur les municipalités et comprennent des instruments financiers émis par le gouvernement canadien et des banques des annexes I, II et III ainsi que des titres adossés à des créances et du papier commercial admissible. *Les placements du fonds de dotation comprennent également des actions canadiennes et des obligations de sociétés autorisées par le Règlement provincial 438/97 et la politique de placement approuvée par le Conseil municipal.* Les placements dont les échéances initiales sont supérieures à 90 jours sont inscrits à titre de placements à l'état de la situation financière consolidé.

Remboursement de prêt

Lorsque la Ville a le droit contractuel de recevoir de l'argent de l'emprunteur, elle comptabilise le remboursement de prêt dans l'état de la situation financière consolidée. Au départ, elle le comptabilise au coût. Si les circonstances justifient une réévaluation du prêt, la Ville déclarera le remboursement de prêt net de toute provision ou réduction de valeur connexe. Toute modification des provisions pour moins-value, le cas échéant, sera prise en compte, à titre de dépenses, dans les états consolidés des résultats d'exploitation et de l'excédent accumulé. Les revenus d'intérêts d'un prêt à rembourser sont constatés lorsqu'ils sont gagnés et reflétés dans les états consolidés des résultats d'exploitation et de l'excédent accumulé.

Produits reportés

Certains montants reçus en vertu de lois, de règlements ou de contrats peuvent uniquement être affectés à l'exécution de certains programmes ou à l'achèvement de certains travaux. En outre, la Ville perçoit certaines redevances et certains frais d'utilisation en contrepartie de services qu'elle n'a pas encore rendus. Ces montants sont présentés à titre de produits reportés et sont comptabilisés à titre de produits au cours de l'exercice où les charges connexes sont engagées à condition que les critères d'admissibilité et de stipulations soient respectés.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES [SUITE]

Avantages sociaux

La Ville a adopté les méthodes comptables suivantes en ce qui a trait aux régimes d'avantages sociaux :

[a] Les coûts relatifs aux avantages postérieurs à l'emploi sont comptabilisés à titre de passifs lorsqu'il se produit un fait créant une obligation pour la Ville. Les coûts sont établis par calcul actuariel à l'aide des paiements de revenus futurs prévus, des coûts liés au maintien des soins de santé et des honoraires versés aux administrateurs indépendants de ces régimes, calculés selon la valeur actualisée.

[b] Les coûts relatifs aux avantages complémentaires de retraite sont comptabilisés à titre de passifs lorsqu'il se produit un fait créant une obligation pour la Ville. Les coûts sont établis par calcul actuariel selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services et les hypothèses les plus probables de la direction concernant l'âge de départ à la retraite des salariés, la progression des salaires, les coûts prévus des soins de santé et le rendement des placements des régimes.

[c] Les coûts des modifications des régimes au titre des services rendus antérieurement par les salariés doivent être comptabilisés dans la période au cours de laquelle la modification est apportée. Les effets d'un gain ou d'une perte découlant de règlements ou de compressions sont passés en charges durant la période où ils surviennent. Les gains et les pertes actuariels nets liés aux avantages sociaux sont amortis sur la durée moyenne estimative résiduelle d'activité du groupe de salariés actifs concerné. Les avantages sociaux futurs sont actualisés à l'aide des taux d'intérêt actuels des obligations à long terme émises par la Ville.

[d] Les coûts des obligations au titre des assurances et de la sécurité professionnelles sont comptabilisés à titre de passifs lorsqu'il se produit un fait créant une obligation pour la Ville. Les passifs sont déterminés sur une base actuarielle en fonction des réclamations estimatives futures à assurer. Ces estimations reposent sur un certain nombre d'hypothèses à l'égard notamment des taux d'intérêt et des taux d'inflation futurs, et de l'historique de réclamations avec les employés de la Ville.

[e] Les coûts des prestations de cessation d'emploi et des absences rémunérées sont comptabilisés lorsqu'il se produit un fait créant une obligation pour la Ville; ces coûts comprennent les paiements de revenus futurs prévus les coûts liés au maintien des soins de santé et les honoraires versés aux administrateurs indépendants de ces régimes calculés selon la valeur actualisée.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES [SUITE]

Régimes de retraite

La Ville a adopté les méthodes comptables suivantes en ce qui a trait aux régimes de retraite :

[a] Les cotisations à un régime multiemployeurs à prestations déterminées sont passées en charges au moment où elles sont exigibles.

[b] L'évaluation actuarielle est établie selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services validés. Elle repose également sur les meilleures estimations et les hypothèses les plus probables de la direction notamment celles concernant l'âge de départ à la retraite des salariés, la progression des salaires, ainsi que le rendement des placements des régimes, lesquelles sont utilisées pour actualiser des prestations. Les actifs des régimes sont évalués au moyen d'une valeur liée au marché, calculée sur une période de trois ans

Litiges et éventualités

Les coûts estimatifs pour régler les réclamations et les réclamations éventuelles sont déterminés d'après l'information disponible. Si ces coûts sont jugés comme probables et peuvent être estimés de façon raisonnable, le montant des réclamations est comptabilisé à titre de charges dans l'état des résultats d'exploitation et de l'excédent accumulé consolidé et compris dans le passif à l'état de la situation financière consolidée. Si ces coûts ne peuvent être déterminés, aucun passif n'est comptabilisé dans l'état de la situation financière consolidé.

Passifs au titre des activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges contrôlées

Les charges estimatives de fermeture et d'entretien des décharges contrôlées de déchets solides sont établies en fonction des charges futures sur 25 ans, rajustées selon l'inflation et actualisées en dollars courants. Ces coûts sont présentés à titre de passifs dans l'état de la situation financière consolidé

Sites contaminés

Une fois tous les critères de comptabilisation respectés, la Ville comptabilise un passif à titre d'estimation du coût à engager dans l'assainissement des sites contaminés pour qu'ils respectent les normes environnementales propres à leur utilisation actuelle ou antérieure.

Actifs non financiers

Les actifs non financiers ne peuvent être utilisés par la Ville pour acquitter des dettes existantes; ils sont destinés à être utilisés pour la fourniture de services. Ces actifs non

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES [SUITE]

financiers ont une durée de vie utile s'étendant au-delà de l'exercice considéré et ne sont pas destinés à la vente dans le cours normal des activités.

[a] Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût, lequel comprend les montants directement liés à l'acquisition, à la construction, au développement ou à la mise en valeur d'un actif. Les coûts, moins la valeur résiduelle, des immobilisations corporelles, compte non tenu du terrain, sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de vie utile estimative comme suit :

Tableau 12— Durée de vie utile d'immobilisations corporelles

Actifs — Durée de vie utile — années	Minimum	Maximum
Bâtiments et améliorations	20	100
Infrastructure linéaire — routes	50	75
Infrastructure linéaire — aqueduc/eaux usées	50	100
Infrastructure linéaire — train léger sur rail [« TLR »]	30	100
Améliorations foncières	50	200
Machinerie et immobilisations de production	5	50
Véhicules	5	30

Les actifs en cours de construction ne sont pas amortis. L'amortissement des actifs commence au cours du mois qui suit la date de mise en service.

[b] Immobilisations corporelles reçues sous forme d'apports

Les immobilisations corporelles reçues sous forme d'apports ont été comptabilisées à leur juste valeur marchande à la date de l'apport et sont présentées dans les produits de l'exercice au cours duquel elles sont reçues sous forme d'apports.

[c] Actifs incorporels

Les actifs incorporels et les ressources naturelles qui n'ont pas été achetés ne sont pas comptabilisés à titre d'actifs dans les états financiers consolidés.

[d] Capitalisation des intérêts

La politique de la Ville à l'égard des immobilisations corporelles ne permet pas la capitalisation des intérêts débiteurs payés par la Ville relativement à l'acquisition ou à la construction d'une immobilisation corporelle.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES [SUITE]

[e] Contrats de location (baux)

Les contrats de location sont classés comme des contrats de location-exploitation ou de location-acquisition. Les contrats de location qui prévoient le transfert de la quasi-totalité des avantages et des risques inhérents à la propriété du bien immobilier sont comptabilisés à titre de contrats de location-acquisition dans le passif. Tous les autres contrats de location sont comptabilisés à titre de contrats de location-exploitation, et les paiements s'y rapportant sont imputés aux charges à mesure qu'ils sont versés.

[f] Stocks

Les stocks détenus à des fins de consommation sont comptabilisés au moindre du coût ou du coût de remplacement.

Réserves

Les réserves comprennent les fonds mis de côté par le Conseil à des fins précises [voir la note 17]. Ces réserves mises de côté en vertu d'une loi, d'un règlement ou d'une entente sont comptabilisées à titre de produits reportés dans l'état de la situation financière consolidé.

Prises de position comptables futures

Les normes en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er avril 2022 (leur adoption anticipée est permise).

- [i] **SP 1201 — Présentation des états financiers** (« SP 1201 ») remplace la norme SP 1200, conformément à la norme SP 3450, Instruments financiers (« SP 3450 »), et prévoit un nouvel état des gains et pertes de réévaluation distinct de l'état des résultats. Ce nouvel état comprend les gains et les pertes non réalisés résultant de la réévaluation des instruments financiers, les éléments libellés en devises ainsi que la quote-part du gouvernement dans les autres éléments du résultat étendu lorsque le gouvernement inclut les résultats d'entreprises publiques et de partenariats commerciaux.
- [ii] **SP 3041 — Placements de portefeuille** (« SP 3041 ») remplace la norme SP 3040 et a supprimé la distinction entre les placements temporaires et les placements de portefeuille. Ce chapitre a été modifié pour le rendre conforme à la norme SP 3450 et les fonds communs de placement ne sont plus exclus de son champ d'application. Au moment de l'adoption des normes SP 3450 et SP 3041, la norme SP 3030 — Placements temporaires ne s'appliquera plus.
- [iii] **SP 2601 – Conversion des devises** (« SP 2601 ») remplace la norme SP 2600 et exige que le cours du change soit converti au cours en vigueur à la date des états

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES [SUITE]

financiers pour les actifs et les passifs monétaires libellés en devises et les éléments non monétaires libellés en devises classées dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur. Les gains et les pertes non réalisés doivent être présentés dans l'état des gains et pertes de réévaluation. Les gains et les pertes sur les actifs et passifs monétaires à long terme sont amortis sur la durée de vie utile de l'élément.

[iv] **SP 3450 — Instruments financiers** (« SP 3450 ») établit les normes de comptabilisation d'évaluation et de présentation des instruments financiers dérivés et non dérivés. La norme exige l'évaluation de la juste valeur des dérivés et des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif; tous les autres instruments financiers peuvent être évalués au coût/au coût après amortissement ou à la juste valeur selon le choix du gouvernement. Les gains et les pertes non réalisés sont présentés dans le nouvel état des gains et pertes de réévaluation. Les informations sur la nature et l'ampleur des risques découlant des instruments financiers ainsi qu'une clarification de la décomptabilisation d'un passif financier doivent être fournies.

[v] **SP 3280 — Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations** (« SP 3280 ») exige des entités du secteur public qu'elles comptabilisent les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations. Une obligation liée à la mise hors service est une obligation juridique afférente à la mise hors service d'une immobilisation corporelle. Le coût de mise hors service d'une immobilisation corporelle contrôlée par une entité du secteur public s'ajoute à la valeur comptable de l'immobilisation corporelle en cause et est passé en charges de manière logique et systématique. Le coût de mise hors service d'une immobilisation ne faisant plus l'objet d'un usage productif est passé en charges. Les évaluations ultérieures du passif au titre d'une obligation liée à la mise hors service peuvent entraîner soit une variation de la valeur comptable de l'immobilisation corporelle en cause, soit une charge, selon la nature de la réévaluation et selon que l'immobilisation fait encore ou non l'objet d'un usage productif. Dès l'adoption de la norme SP 3280, les obligations liées aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges contrôlées relèveront de cette nouvelle norme et la norme SP 3270 — Obligations relatives aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges contrôlées de déchets solides (« SP 3270 »), quant à elle, ne s'appliquera plus.

Les normes en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er avril 2023 (leur adoption anticipée est permise).

SP 3400 – Revenus (« PS 3400 ») propose un cadre qui divise les revenus en deux catégories de revenus : les revenus (produits d'opérations) avec contrepartie et les revenus unilatéraux. La constatation des revenus d'exploitations avec contrepartie

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES [SUITE]

se fait lorsque l'entité du secteur public remplit les obligations de prestation. S'il n'y a aucune obligation de prestation, il s'agit de revenus (produits) unilatéraux. La constatation des revenus unilatéraux se fait lorsque l'entité du secteur public a le pouvoir de revendiquer ou de prélever une entrée de ressources économiques et qu'un événement passé donne naissance à une créance sur ces ressources économiques.

La Ville évalue toujours l'incidence des normes susmentionnées. Bien que le moment de l'adoption puisse varier, certaines normes doivent être adoptées simultanément. Les exigences des normes SP 1201, SP 3450, SP 2601 et SP 3041 doivent être adoptées en même temps.

3. DÉBITEURS

Les débiteurs comprennent ce qui suit :

Tableau 13— Débiteurs

Comptes débiteurs	2020	2019
Taxes et frais d'utilisation	185 852 \$	165 218 \$
Gouvernement fédéral	282 635	323 313
Gouvernement provincial	263 310	132 939
Comptes clients	82 989	57 201
Total des débiteurs	814 786 \$	678 671 \$

4. PLACEMENTS

La juste valeur marchande des placements de la Ville est fondée sur des sources d'établissement des prix qui réunissent des données sur une base quotidienne en provenance des activités boursières observables sur les marchés secondaires. Les placements sont composés de ce qui suit :

4. PLACEMENTS [SUITE]

Tableau 14— Ventilation des placements de 2020

Placements	2020		
	Coût	Juste valeur marchande	Valeur comptable
Obligations du gouvernement fédéral	359 143 \$	363 930 \$	359 143 \$
Obligations du gouvernement provincial	218 912	226 961	218 912
Obligations d'administrations municipales	239 371	247 555	239 371
Sociétés (revenu fixe)	152 178	153 916	152 178
Fonds de dotation	163 305	199 888	163 305
Autre	41 770	52 441	41 770
Valeurs totales	1 174 679 \$	1 244 691 \$	1 174 679 \$

Tableau 15— Ventilation des placements de 2019

Placements	2019		
	Coût	Juste valeur du marché	Valeur comptable
Obligations du gouvernement fédéral	128 043 \$	129 202 \$	128 043 \$
Obligations du gouvernement provincial	202 216	205 097	202 216
Obligations d'administrations municipales	209 170	211 087	209 170
Sociétés (revenu fixe)	289 772	290 277	289 772
Fonds de dotation	166 440	198 848	166 440
Autre	30 930	40 344	30 930
Valeurs totales	1 026 571 \$	1 074 855 \$	1 026 571 \$

Le portefeuille des obligations des administrations municipales de la Ville comprend des débentures de la Ville d'Ottawa portant intérêt à un taux nominal allant de 3,40 % à 5,30 % [en 2019 – 3,05 % à 5,30 %], dont la valeur comptable s'élève à 924 \$ [en 2019 – 1,781 \$].

Les titres du fonds de dotation sont choisis par des gestionnaires de portefeuille professionnels engagés par la Ville et sont conformes à la politique de placement et aux procédures adoptées par le Conseil municipal. Fondé sur la valeur du marché au 31 décembre 2020, le fonds de dotation a été réparti comme suit : placements en espèces et en quasi-espèces (2,0 %), obligations canadiennes (34,9 %) et actions canadiennes (63,1 %).

Le poste Divers comprend des certificats de placement garanti, du papier commercial, des titres adossés à des créances et des parts dans le portefeuille de placement en titres de capitaux propres du programme One Investment géré par une filiale de la Municipal Finance Officers' Association de l'Ontario.

Le rendement moyen pondéré des placements détenus au 31 décembre 2020 s'élève à 1,36 % [2019 – 2,26 %]. Les placements arrivent à échéance du 7 janvier 2021 au 3 juin 2065 [2019 – 10 janvier 2020 au 3 juin 2065].

4. PLACEMENTS [SUITE]

Conformément à la politique de placement du fonds de dotation adopté par le Conseil municipal, les revenus de placement sont versés à la Ville au moins de 6,5 % ou des revenus réels du fonds de dotation, pourvu que la valeur marchande du fonds de dotation ne diminue pas en deçà du placement initial de 200 000 \$. En 2020, un montant de 13 000 \$ [2019 – 13 411 \$] a été versé par le fonds de dotation à la Ville.

5. PLACEMENT DANS UNE ENTREPRISE PUBLIQUE

Placement [détenu à 100 %] dans Hydro Ottawa

Le tableau ci-dessous présente l'information financière supplémentaire condensée selon les IFRS au titre d'Hydro Ottawa :

Tableau 16 — Information financière condensée au titre d'Hydro Ottawa — Actifs

Actifs [au 31 décembre]	2020	2019
Actifs à court terme	260 310 \$	317 786 \$
Immobilisations	1 903 389	1 746 867
Autres actifs	127 108	97 831
Total des actifs	2 290 807	2 162 484

Tableau 17 Information financière condensée au titre d'Hydro Ottawa — Passifs

Passifs [au 31 décembre]	2020	2019
Passifs à court terme	428 635	373 690
Autres passifs	1 381 948	1 318 497
Total des passifs	1 810 583	1 692 187
Total des actifs nets	480 224 \$	470 297 \$

Tableau 18 — Information financière condensée au titre d'Hydro Ottawa — Actifs nets

Actifs nets constitués du placement dans Hydro Ottawa [au 31 décembre]	2020	2019
Actions ordinaires [100 %]	228 453 \$	228 453 \$
Bénéfices non répartis	250 967	239 447
Cumul des autres éléments du résultat étendu	804	2 397
Total des actifs nets	480 224 \$	470 297 \$

5. PLACEMENT DANS UNE ENTREPRISE PUBLIQUE [SUITE]

Tableau 19 — Information financière condensée au titre d'Hydro Ottawa — Résultats de fonctionnement

Résultats de fonctionnement [pour l'exercice clos le 31 décembre]	2020	2019
Total des produits	1 272 593 \$	1 178 394 \$
Total des charges	1 238 473	1 145 872
Produits nets	34 120 \$	32 522 \$

La différence de 93 \$ entre la quote-part de bénéfices de l'entreprise publique en 2019 (32 429 \$) indiquée dans l'état des activités consolidé et l'excédent cumulé et le revenu net indiqués dans les états financiers d'Hydro Ottawa (32 522 \$) correspond à un rajustement aux bénéfices non répartis attribuable à l'intérêt sur la vente d'actions non contrôlées par la Ville. La Ville, à titre de porteur d'actions ordinaires d'Hydro Ottawa, a le droit de recevoir des dividendes lorsqu'ils sont déclarés par le conseil d'administration d'Hydro Ottawa. En 2020, des dividendes totalisant 22 600 \$ ont été reçus [22 300 \$ en 2019] relativement aux activités de 2019. Des dividendes totalisant 20 800 \$ devraient être reçus en 2021 relativement aux activités d'Hydro Ottawa en 2020. Au cours de l'exercice, la Ville a acheté de l'électricité auprès d'Hydro Ottawa à des prix et selon des modalités approuvées par la Commission de l'énergie de l'Ontario. De plus les opérations suivantes ont eu lieu durant l'exercice:

Tableau 20— Opérations avec Hydro Ottawa

Services achetés à Hydro Ottawa par la Ville	2020	2019
Consultation en gestion de l'énergie	8 559 \$	4 585 \$
Autres services	11 354	18 647
Redevances versées à la Ville par Hydro Ottawa	2020	2019
Impôts fonciers, carburant, permis et autres services	5 689 \$	5 155 \$

Au 31 décembre 2020, les comptes débiteurs d'Hydro Ottawa comprenaient un montant de 19 581 \$ [16 965 \$ en 2019] relativement aux opérations susmentionnées, tandis que les comptes créditeurs et charges à payer d'Hydro Ottawa comprenaient un montant de 372 \$ [170 \$ en 2019] devant être versé à la Ville et à ses filiales.

6. REMBOURSEMENT DES PRÊTS

Tableau 21 — Remboursement des prêts

	2020	2019
Remboursement des prêts	224 243 \$	0 \$

En 2017, la Ville a conclu une convention de cession et de prise en charge avec les prêteurs à long terme de la première étape du projet de transport sur rail léger. Dans le cadre de cette convention, les prêteurs à long terme ont transféré tous les droits et les obligations découlant de la convention de crédit avec Project Co (emprunteur) à la Ville (cessionnaire). L'emprunt en cours de remboursement a été émis à un taux d'intérêt de 4,89 % et arrivera à échéance le 30 juin 2047. Les paiements en cours, composés du capital et de l'intérêt, sont acquittés tous les trimestres. À chaque versement, le montant principal de l'emprunt est réduit et la partie du paiement de l'intérêt est comptabilisée à titre de revenus tirés d'intérêts. Le montant initial du prêt à rembourser s'élevait à 225 000 \$ et a d'abord été déclaré sur une base nette à titre de dette à long terme nette. Voir la note 24 sur les chiffres comparatifs, pour en savoir plus à ce sujet.

Tableau 22 — Paiements du capital sur le remboursement du prêt du train léger sur rail

Remboursement des prêts	
2021	5 192 \$
2022	7 038
2023	7 382
2024	7 731
2025	7 984
2026 et par la suite	188 916
Valeurs totales	224 243 \$

En 2019, la Ville a également affecté les produits reçus de Project Co aux coûts du service de la dette payés aux prêteurs à long terme, ce qui correspond à un montant de 11 008 \$ dans les états consolidés des résultats et n'a aucun effet sur l'excédent accumulé (voir la note 24 sur les chiffres comparatifs, pour en savoir plus à ce sujet). En 2020, des intérêts créditeurs de 10 992 \$ prélevés sur le remboursement des prêts ont été comptabilisés à titre de revenus de placement dans les états consolidés des résultats et de l'excédent accumulé.

7. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

Les créditeurs et charges à payer comprennent ce qui suit :

Tableau 23 — Créditeurs et charges à payer

Créditeurs et charges à payer	2020	2019
Dettes fournisseurs et charges à payer	807 311 \$	751 534 \$
Charges salariales à payer et retenues à la source	138 927	148 817
Total des créditeurs et charges à payer	946 238 \$	900 351 \$

8. PRODUITS REPORTÉS

Les produits reportés mis de côté à des fins précises en vertu de lois, de règlements ou de contrats sont comme suit :

Tableau 24 — Produits reportés

Produits reportés	2020	2019
Redevances d'aménagement	684 874 \$	566 477 \$
Autres paiements de transfert	98 014	44 769
Autres produits reportés	54 930	55 740
Code du bâtiment	30 473	31 196
Compensation au titre des espaces verts	60 416	48 093
Total des produits reportés	928 707 \$	746 275 \$

9. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS ET RÉGIMES DE RETRAITE

Les passifs au titre des avantages sociaux futurs et des régimes de retraite comprennent ce qui suit :

Tableau 25 — Avantages sociaux futurs et régimes de retraite

Avantages sociaux futurs et régimes de retraite	2020	2019
Avantages sociaux futurs	690 392 \$	677 425 \$
Caisse de retraite de la Ville d'Ottawa	0	(1 399)
Caisse de retraite de la Ville d'Ottawa — Coût de la vie	16 236	16 286
Total	706 628 \$	692 312 \$

[a] Avantages sociaux futurs

Les passifs au titre des avantages sociaux futurs de la Ville au 31 décembre 2020, avec informations comparatives pour 2019, sont comme suit :

9. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS ET RÉGIMES DE RETRAITE [SUITE]

Tableau 26 — Avantages sociaux futurs

Avantages sociaux futurs	2020	2019
Avantages complémentaires de retraite	229 712 \$	224 439 \$
Avantages postérieurs à l'emploi	351 630	335 506
Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail [CSPAAT]	109 050	117 480
Total	690 392 \$	677 425 \$

Les régimes de retraite à prestations déterminées ayant trait aux avantages complémentaires de retraite et aux avantages postérieurs à l'emploi offrent différents avantages aux salariés retraités ainsi qu'aux salariés actifs et aux salariés en congé d'invalidité de longue durée, y compris une assurance salaire, une assurance médicale, une assurance dentaire, une assurance vie, des indemnités d'accident du travail et des crédits de congé de maladie.

La Ville est un employeur de l'annexe 2 en vertu de la *Loi sur la sécurité professionnelle et l'assurance contre les accidents du travail* et, à ce titre, elle est entièrement responsable du financement de ses frais d'assurance pour la sécurité professionnelle. Les obligations à payer représentent la valeur actualisée des prestations futures liées aux réclamations existantes.

La continuité des avantages complémentaires de retraite, des avantages postérieurs à l'emploi et des avantages au titre de la CSPAAT de 2020 se présente comme suit :

Tableau 27 — Continuité des avantages sociaux

Continuité des avantages sociaux	Complémentaire de la retraite	Postérieurs à l'emploi	CSPAAT	Total
Solde au début de l'exercice	224 439 \$	335 506 \$	117 480 \$	677 425 \$
Coût des prestations au titre des services rendus en cours d'exercice/coûts des nouvelles réclamations	9 317	51 676	15 734	76 727
Intérêts débiteurs	5 449	8 036	3 605	17 090
Amortissement de la perte actuarielle (gain)	(1 210)	(2 423)	731	(2 902)
Prestations versées	(8 283)	(41 165)	(28 500)	(77 948)
Solde à la fin de l'exercice	229 712 \$	351 630 \$	109 050 \$	690 392 \$

9. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS ET RÉGIMES DE RETRAITE [SUITE]

Les charges au titre des avantages complémentaires de retraite, des avantages postérieurs à l'emploi ainsi que de la CSPAAT, d'un montant de 90 916 \$ [102 233 \$ en 2019], sont constatées à l'état des résultats et de l'excédent accumulé consolidé.

Les passifs au titre des avantages complémentaires de retraite et des avantages postérieurs à l'emploi sont calculés en fonction des débours futurs estimatifs exigés en vertu d'ententes contractuelles avec diverses unités de négociation de salariés municipaux. Ces estimations reposent sur un certain nombre d'hypothèses à l'égard des coûts prévus des prestations qui dépendent de la composition démographique des divers groupes, des taux d'intérêt et des taux d'inflation futurs.

Les passifs au titre de la CSPAAT sont calculés en fonction des réclamations à assurer futures estimatives. Ces estimations reposent sur un certain nombre d'hypothèses à l'égard notamment des taux d'intérêt et des taux d'inflation futurs, et de l'historique de réclamations avec les employés de la Ville. La Ville a engagé un cabinet d'actuariat-conseil pour établir son obligation à l'égard des avantages complémentaires de retraite, des avantages postérieurs à l'emploi et des avantages au titre de la CSPAAT.

En raison de la complexité de l'évaluation des régimes, les évaluations actuarielles sont effectuées de façon périodique. Les passifs au titre des avantages complémentaires de retraite et des avantages postérieurs à l'emploi présentés dans les présents états financiers consolidés reposent sur une évaluation au 30 septembre 2020, extrapolée jusqu'au 31 décembre 2020. Le passif au titre des avantages liés à la CSPAAT présenté dans les présents états financiers consolidés repose sur une évaluation au 31 décembre 2018, extrapolée jusqu'au 31 décembre 2020.

Des gains ou des pertes sont enregistrés chaque année par suite de modifications apportées aux hypothèses ou de corrections ou clarifications apportées à la conception du régime par la Ville. Ces gains ou ces pertes sont amortis sur la durée moyenne estimative résiduelle d'activité des groupes de salariés actifs concernés à partir de l'exercice qui suit le gain ou la perte. L'amortissement de la perte actuarielle de 2020 d'un montant de 56 005 \$ [2019 — gain de 41 274 \$] relative aux avantages complémentaires de retraite et aux avantages postérieurs à l'emploi commencera à l'exercice 2021. L'amortissement de la perte actuarielle de 2020 d'un montant de 41 490 \$ [2019 — perte de 13 663 \$] relative aux avantages au titre de la CSPAAT commencera à l'exercice 2021.

Les hypothèses actuarielles importantes retenues par la Ville pour évaluer ses obligations et coûts découlant des prestations constituées pour les avantages complémentaires de retraite, les avantages postérieurs à l'emploi et les avantages au titre de la CSPAAT sont les suivantes :

9. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS ET RÉGIMES DE RETRAITE [SUITE]

Tableau 28 — Hypothèses actuarielles

Hypothèses actuarielles	2020	2019
Taux d'actualisation	2,60 %	3,20 %
Taux d'inflation	2,00 %	2,00 %
Taux de croissance des salaires	De 1,5 % à 2,5 % en 2020 De 1,5 % à 2,5 % en 2021 De 1,75 % à 2,5 % par la suite	De 2 % à 2,5 % en 2020 De 2 % à 2,5 % en 2021 De 2 % à 2,5 % par la suite
Taux d'inflation des soins de santé	5,9 % diminuant graduellement à 4 % en 2040	5,9 % diminuant graduellement à 4 % en 2040

Une réserve à l'égard des avantages sociaux futurs a été constituée afin de réduire les incidences futures des obligations au titre des avantages sociaux futurs.

Au 31 décembre 2020, le solde de la réserve à l'égard des avantages sociaux futurs s'établissait à 52 579 \$ [59 949 \$ en 2019] [voir la note 17].

[b] Régimes de retraite

[i] Caisse de retraite des employés municipaux de l'Ontario

La Ville cotise au Régime de retraite des employés municipaux de l'Ontario [RREMO], un régime de retraite multiemployeurs, au nom de la plupart de ses salariés.

Le régime est un régime à prestations déterminées dans le cadre duquel le montant des prestations de retraite à verser aux salariés est déterminé en fonction des états de service et des taux de salaire. La cotisation de la Ville au RREMO pour 2020 a totalisé 133 428 \$ [126 970 \$ en 2019] au titre des services rendus au cours de l'exercice et est incluse à titre de charges dans l'état des résultats et de l'excédent accumulé consolidé. Les salariés ont versé des cotisations égales à celles de la Ville pour ces deux exercices.

Le RREMO étant un régime de retraite multiemployeurs, la Ville ne comptabilise pas dans ses états financiers consolidés sa quote-part du déficit du régime de retraite de 7 600 000 \$ [excédent de 1 531 000 \$ en 2019], puisque cette responsabilité incombe à l'ensemble des municipalités de l'Ontario et à leurs employés.

Le montant cotisé au RREMO au titre des services passés pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 a totalisé 691 \$ [739 \$ en 2019] et est présenté à titre de charges dans l'état des résultats et de l'excédent accumulé consolidé.

[ii] Caisse de retraite de la Ville d'Ottawa

La Ville est le promoteur de la Caisse de retraite de la Ville d'Ottawa, régime à prestations déterminées qui offre des prestations de retraite aux salariés en fonction des états de

9. ENTENTES SUR LES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS ET RÉGIMES DE RETRAITE [SUITE]

service et des taux de salaire. Par suite de l'instauration du RREMO, la Caisse de retraite de la Ville d'Ottawa est devenue un groupe fermé en 1965. Au 31 décembre 2020, le régime ne comptait aucun membre actif et comptait 462 prestataires. En 2020, les prestations de retraite se sont élevées à 15 894 \$ [16 716 \$ en 2019]. Aucune cotisation des salariés ni aucune cotisation correspondante de l'employeur à ce régime de retraite n'ont été requises en 2020 ou en 2019 pour les services rendus au cours de ces exercices. Les cotisations de l'employeur pour les services passés étaient de néant en 2020 [néant en 2019].

Les actifs de la caisse de retraite présentés reposent sur une méthode d'évaluation selon laquelle les gains et les pertes en capital sur les actifs sont comptabilisés dans l'exercice suivant. Le passif (l'actif) présenté au titre des prestations constituées est comme suit :

Table 29 — Passif (actif) au titre des prestations constituées de la Caisse de retraite de la Ville d'Ottawa

Caisse de retraite de la Ville d'Ottawa	2020	2019
Actifs de la caisse de retraite — à la fin de l'exercice	146 773 \$	156 361 \$
Obligation découlant des prestations constituées — à la fin de l'exercice	140 516	143 359
Excédent du régime	6 257	13 002
Pertes actuarielles non amorties	(7 278)	(6 328)
Provisions pour moins-value	13 535	17 931
Passif (actif) au titre des prestations constituées	0 \$	(1 399 \$)

Tableau 30 — Charges (revenus) au titre de la caisse de retraite

Charges	2020	2019
Amortissement des pertes (gains) actuarielles	6 328 \$	(10 248 \$)
Revenu d'intérêts au titre du régime de retraite	(533)	(912)
Variation de la provision pour moins-value	(4 396)	9 761
Total des charges (revenus) au titre du régime de retraite	1 399 \$	(1 399 \$)

Il n'y a pas de durée résiduelle d'activité dans ce régime.

L'évaluation actuarielle réalisée aux fins comptables était fondée sur un certain nombre d'hypothèses qui reposent sur les estimations les plus probables de la direction et qui sont conformes à la pratique actuarielle reconnue. Le taux d'inflation a été estimé à 2 % [2 % en 2019], le taux d'actualisation du régime a été estimé à 3,2 % [4,10 % en 2019].

Les obligations au titre des prestations constituées et les coûts découlant des prestations de retraite fluctueront à l'avenir en raison des modifications futures des méthodes et

9. ENTENTES SUR LES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS ET RÉGIMES DE RETRAITE [SUITE]

hypothèses actuarielles, de la participation aux régimes, des dispositions du régime et des règles législatives, ou par suite des gains ou des pertes actuariels réels.

La Ville d'Ottawa paie l'indexation du RREMO à raison de 55 % à 100 % de l'inflation. Ce complément au rajustement pour le coût de la vie est approuvé tous les ans dans le cadre du processus budgétaire de la Ville. L'obligation estimée au titre du régime de retraite si la Ville d'Ottawa met fin à l'indexation après le 1er janvier 2021 est de 16 236 \$. Ce montant est inclus dans le total des obligations au titre des ententes sur les avantages sociaux futurs et les régimes de retraite dans l'état de la situation financière consolidé.

Une évolution des résultats dans un sens différent de celui établi selon les hypothèses entraînera des gains ou des pertes qui seront compris dans le cadre d'évaluations comptables futures.

La dernière évaluation actuarielle déposée aux fins de la capitalisation, datée du 31 décembre 2019, établissait un excédent de 6 200 \$ [31 décembre 2017, un excédent de 8 900 \$] sur une base de continuité d'exploitation.

La valeur marchande des actifs du régime au 31 décembre 2020 s'élevait à 155 097 \$ [en 2019, 161 289 \$].

[iii] Régime de retraite des employés de la Commission de transport régionale d'Ottawa-Carleton.

La Ville est le promoteur du régime de retraite des employés de la Commission de transport régionale d'Ottawa-Carleton [OC Transpo], un régime à prestations déterminées qui offre des prestations de retraite aux employés en fonction des états de service et des taux de salaire. En date du 1er janvier 1999, OC Transpo optait pour le régime de retraite RREMO pour tous les employés et nouveaux membres de son personnel afin d'accumuler les prestations futures. Les membres du personnel qui prennent leur retraite et qui ont été en service avant 1999 et après 1998 recevront des revenus de retraite en vertu des deux régimes. Les prestations de retraite nettes versées en 2020 se sont élevées à 33 394 \$ [31 781 \$ en 2019]. Aucune cotisation des salariés ni aucune cotisation correspondante de l'employeur à ce régime de retraite n'ont été requises en 2020 ou en 2019 pour les services rendus au cours de ces exercices. Au cours de 2020, les cotisations de l'employeur pour les services passés se sont élevées à 2 \$ [à néant en 2019].

Les actifs de la caisse de retraite présentés reposent sur une méthode d'évaluation selon laquelle les gains et les pertes en capital sur les actifs sont comptabilisés en partie dans l'exercice au cours duquel ils ont été réalisés et le solde, dans l'exercice suivant. L'actif présenté au titre du régime est comme suit :

9. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS ET RÉGIMES DE RETRAITE [SUITE]

Tableau 31 — Actifs du régime de retraite des employés d'OC Transpo

Régime de retraite des employés d'OC Transpo	2020	2019
Actifs du régime de retraite des employés d'OC Transpo	663 113 \$	648 645 \$
Obligation découlant des prestations constituées — à la fin de l'exercice	578 507	546 849
Excédent du régime	84 606	101 796
Gains (pertes) actuariels non amortis	(8 609)	25 780
Provisions pour moins-value	93 215	76 016
Actif présenté au titre du régime	0 \$	0 \$

Tableau 32 — Charges au titre du régime de retraite des employés d'OC Transpo

Charges	2020	2019
Amortissement du gain actuariel	(12 260 \$)	(18 581 \$)
Revenu d'intérêts au titre du régime de retraite	(4 937)	(4 848)
Variation de la provision pour moins-value	17 199	23 429
Total des charges au titre du régime de retraite	2 \$	0 \$

La durée moyenne estimative résiduelle d'activité de ce régime est de quatre ans.

La valeur marchande des actifs du régime au 31 décembre 2020 s'élevait à 720 230 \$ [679 427 \$ en 2019]

L'évaluation actuarielle réalisée aux fins comptables était fondée sur un certain nombre d'hypothèses qui reposent sur les estimations les plus probables de la direction et qui sont conformes à la pratique actuarielle reconnue. Le taux d'inflation a été estimé à 2 % [2 % en 2019], le taux d'actualisation du régime a été estimé à 4,20 % [4,85 % en 2019] et les prévisions salariales à long terme aux fins actuarielles ont été estimées à 3 % [3,25 % en 2019].

Les obligations au titre des prestations constituées et les coûts découlant des prestations de retraite fluctueront à l'avenir en raison des modifications futures des méthodes et hypothèses actuarielles de la participation aux régimes, des dispositions du régime et des règles législatives, ou par suite des gains ou des pertes actuariels réels.

Une évolution des résultats dans un sens différent de celui établi selon les hypothèses entraînera des gains ou des pertes qui seront compris dans le cadre d'évaluations comptables futures.

La dernière évaluation actuarielle déposée aux fins de la capitalisation, datée du 1er janvier 2020, établissait un surplus de solvabilité de 17 321 \$ [7 794 \$ déficit de solvabilité en 2019]. En 2020, la Ville a versé une cotisation de 2 \$ [de néant en 2019] au régime.

9. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS ET RÉGIMES DE RETRAITE [SUITE]

En 2020, le régime étant excédentaire, la Ville n'a dû acquitter aucun paiement spécial de solvabilité et a ainsi pu réduire le solde total de la lettre de crédit à 79 711 \$ [88 729 \$ en 2019], comme l'y autorise la législation en vigueur.

10. PASSIFS AU TITRE DES ACTIVITÉS DE FERMETURE ET D'APRÈS-FERMETURE DES DÉCHARGES CONTRÔLÉES

La Loi sur la protection de l'environnement de l'Ontario prescrit les exigences réglementaires en matière de fermeture et d'entretien des décharges contrôlées. En vertu de cette loi, la Ville est responsable des activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges contrôlées de déchets solides. Les coûts relatifs à ces obligations sont inclus dans les charges de fonctionnement sur la durée résiduelle estimative des décharges contrôlées d'après l'utilisation. Le passif au titre des activités de fermeture et d'après-fermeture de décharges en exploitation et non exploitées est comptabilisé dans l'état de la situation financière consolidé.

Tableau 33 — Passif au titre des activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges contrôlées

Passifs au titre des activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges contrôlées	2020	2019
Décharges en exploitation	23 360 \$	19 824 \$
Décharges non exploitées	14 679	14 707
Total	38 039 \$	34 531 \$

Décharges en exploitation

La Ville possède deux décharges contrôlées en exploitation, celle du chemin Trail et celle de Springhill. La Ville assume la totalité des coûts relatifs aux activités de fermeture et d'après-fermeture de ces décharges en exploitation. Au 31 décembre 2020, la capacité restante de la décharge contrôlée du chemin Trail était d'environ 4 571 061 mètres cubes [5 579 177 mètres cubes en 2019] la totalité devant être utilisée d'ici l'exercice 2036 [2041 en 2019]. La capacité restante de la décharge contrôlée de Springhill est d'environ néant [néant en 2019].

La fermeture des décharges contrôlées du chemin Trail et de Springhill comprendra le recouvrement des décharges, l'installation d'un système de régulation du drainage, et l'aménagement de puits de surveillance de l'eau souterraine et d'installations de récupération des gaz. Les activités d'après-fermeture de ces décharges devraient se dérouler au cours des 25 prochaines années.

10. PASSIF AU TITRE DES ACTIVITÉS DE FERMETURE ET D'APRÈS-FERMETURE DES DÉCHARGES CONTRÔLÉES [SUITE]

La décharge de Springhill ne reçoit plus de déchets, mais elle n'est pas fermée. Un plan élaboré par un ingénieur-conseil tiers pour fermer les phases 1 à 4 est attendu pour bientôt. La Ville a engagé des discussions avec le gestionnaire du site et une stratégie est en cours d'élaboration en ce qui concerne les prochaines étapes.

Le passif estimatif lié aux décharges contrôlées est déterminé en fonction des dépenses futures, rajustées d'après un taux d'inflation établi selon l'Indice des prix à la consommation moyens des dix dernières années de 1,64 % [1,74 % en 2019], et actualisées en dollars courants au moyen du taux d'emprunt à long terme moyen de la Ville de 2,45 % [2,78 % en 2019]. Au 31 décembre 2020, ce montant estimatif s'établissait à 23 360 \$ [19 824 \$ en 2019]. Afin de réduire les incidences futures de ces obligations, la Ville a constitué des réserves pour les activités de ces sites. Au 31 décembre 2020, le solde de ces réserves s'établissait à 6 125 \$ [5 714 \$ en 2019] et était inclus dans les autres réserves discrétionnaires [voir la note 17].

Les charges totales estimatives non actualisées pour la période de 25 ans suivant la fermeture s'élèvent à environ 37 823 \$ [38 681 \$ en 2019].

Décharges non exploitées

La Ville a désigné un total de 44 décharges non exploitées ou fermées. De ce total, 15 décharges doivent faire l'objet d'un suivi continu au cours des 25 prochaines années. Les activités d'après-fermeture des décharges contrôlées incluront le contrôle des eaux souterraines et des eaux de surface, l'entretien des structures de drainage, la surveillance du lixiviat et du gaz d'enfouissement, et l'entretien du recouvrement de la décharge.

Le passif estimatif lié aux décharges non exploitées ou fermées est déterminé en fonction des dépenses futures, rajustées d'après un taux d'inflation établi selon l'Indice des prix à la consommation moyens des dix dernières années de 1,64 % [1,74 % en 2019], et actualisées en dollars courants au moyen du taux d'emprunt à long terme moyen de la Ville de 2,45 % [2,78 % en 2019]. Au 31 décembre 2020, la valeur actualisée estimative des dépenses futures à engager pour les activités d'après-fermeture des décharges non exploitées s'élevait à 14 679 \$ [14 707 \$ en 2019]. Les charges totales estimatives non actualisées pour la période d'après-fermeture de 25 ans s'élèvent à environ 15 837 \$ [16 191 \$ en 2019].

11. SITES CONTAMINÉS

Les sites contaminés résultent de la contamination présente dans l'air, le sol, l'eau ou les sédiments d'une substance chimique, organique ou radioactive ou d'un organisme vivant qui dépasse une norme environnementale. Le passif a trait aux décharges qui ne font plus l'objet d'un usage productif et dont la Ville est responsable ou s'est rendue responsable de l'assainissement, pour lesquelles il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés et dont les coûts peuvent être estimés de façon raisonnable.

Les passifs comptabilisés correspondent aux coûts estimatifs liés à la gestion et à l'assainissement des sites contaminés où la Ville devra probablement engager des coûts. L'estimation du passif comprend les coûts qui sont directement imputables aux activités d'assainissement et tient compte des coûts qui devront être engagés afin de rétablir le site selon la norme actuelle applicable à la même utilisation que celle antérieure à la contamination. Les hypothèses utilisées pour estimer le montant du passif comprennent une évaluation unique de la profondeur du sol à enlever et à éliminer pour chaque site ainsi que les coûts d'excavation, de camionnage et de remblayage accessoires.

La Ville a comptabilisé un passif estimatif de 7 510 \$ [8 424 \$ — en 2019] pour l'assainissement de 42 terrains contaminés [41 en 2019] calculé selon les coûts estimatifs d'enlèvement et de remplacement du sol contaminé.

12. DETTE À LONG TERME NETTE

[a] La dette à long terme nette présentée à l'état de la situation financière consolidé comprend ce qui suit :

Tableau 34 — Dette à long terme nette

Dette à long terme nette	2020	2019
Débitures à versements échelonnés et à fonds d'amortissement émises à divers taux d'intérêt oscillant entre 1,95 % et 6 %, dont les échéances s'échelonnent du 19 octobre 2021 au 30 juillet 2053.	2 533 515 \$	2 309 254 \$
Dette au titre de l'étape 1 du train léger sur rail, y compris la convention de cession et de prise en charge compensée par le remboursement de prêts [note 24]	519 798	298 789
Conventions de prêt bancaire et swaps de taux d'intérêt	33 473	44 244
Valeur totale des dépôts dans un fonds d'amortissement qui se sont accumulés jusqu'à la fin de l'exercice aux fins du remboursement des débitures à fonds d'amortissement incluses dans le montant ci-dessus	(132 734)	(95 093)
Total	2 954 052 \$	2 557 194 \$

12. DETTE À LONG TERME NETTE [SUITE]

[b] Les paiements de capital pour les prochains exercices, sans les intérêts générés par le fonds d'amortissement, sont comme suit:

Tableau 35 — Paiements de capital sur la dette à long terme nette

Paiements de capital	
2021	\$134 707
2022	124 295
2023	124 681
2024	129 864
2025	129 784
2026 et par la suite	1 634 433
Total	\$2 277 764

Ces paiements de capital seront financés à même les recettes fiscales et les tarifs. Les intérêts créditeurs générés par le fonds d'amortissement devraient s'élever à environ 676 288 \$. Ils seront ajoutés au montant de 2 277 764 \$ présenté ci-dessus, et le montant servira à rembourser le solde total de la dette de 2 954 052 \$.

La Ville a conclu des swaps de taux d'intérêt afin de gérer la volatilité des taux d'intérêt. La Ville a converti le montant notionnel de la dette à taux variable totalisant 33 473 \$ [44 244 \$ en 2019] en dette à taux fixe dont le taux d'intérêt varie de 1,705 % à 5,92 %. Les contrats d'instruments dérivés connexes sont en place jusqu'à l'échéance des dettes en 2021, 2022, 2025 et 2031.

Ces swaps de taux d'intérêt ont été désignés par la Ville comme éléments de couverture des flux de trésorerie visant la dette à long terme à taux variable et remplissent les conditions nécessaires pour pouvoir être ainsi désignés. La Ville a évalué la relation de couverture comme efficace. Si les swaps de taux d'intérêt avaient été annulés au 31 décembre 2020, la Ville aurait dû payer la valeur marchande de 1 417 \$ [265 \$ en 2019].

La Ville a conclu des swaps bancaires afin d'améliorer la certitude budgétaire quant aux coûts des produits de base. Au 31 décembre 2020, la ville avait conclu des swaps bancaires de couverture visant 22 000 000 litres [38 150 000 litres en 2019] de carburant diesel pour les années civiles 2021 et 2022 dont les dates d'échéance s'échelonnaient de janvier 2021 à juin 2022 [de janvier 2020 à septembre 2021, en 2019]. La Ville a évalué que la relation était efficace. Si les swaps de produits de base avaient été annulés au 31 décembre 2020, la Ville aurait dû payer la contrepartie au swap d'une valeur marchande de 2 865 \$ [768 \$ en 2019].

[c] Dans le cadre d'un partenariat public privé, Rideau Transit Group [RTG] avait obtenu 225 000 \$ sous forme de financement par emprunt et 75 000 \$ sous forme de financement en capitaux propres pour payer la construction du projet de train léger sur rail.

12. DETTE À LONG TERME NETTE [SUITE]

À la date d'entrée en service commercial, la Ville a commencé à rembourser la somme totale de 300 000 \$ à RTG dans le cadre du paiement des services d'entretien annuels des immobilisations et du paiement pour l'achèvement substantiel des travaux sur la durée de vie du train léger. Cette dette à long terme a été émise à un taux d'intérêt de 6,47 % et arrivera à échéance le 24 mai 2048.

[d] En 2017, la Ville a conclu une convention de cession et de prise en charge avec les prêteurs à long terme de la première étape du projet de transport sur rail léger. Dans le cadre de cette convention, les prêteurs à long terme ont transféré tous les droits et les obligations découlant de la convention de crédit avec Project Co (emprunteur) à la Ville (cessionnaire) et, en échange, la Ville a émis des débentures moyennant un capital correspondant au plan de remboursement et au taux d'intérêt des prêteurs à long terme. Les débentures ont été émises par la Ville à un taux d'intérêt de 4,89 % et arriveront à échéance le 30 juin 2047. Cette dette a été déclarée sur une base nette, le remboursement des prêts ayant permis de compenser la dette nette à long terme dans les états financiers consolidés précédents. Voir la note 24 sur les chiffres comparatifs, pour en savoir plus à ce sujet.

Les paiements du montant combiné du capital, au cours des années à venir, de la dette liée à l'Étape 1 du train léger sur rail, y compris la convention de cession et de prise en charge susmentionnée, sont comme suit :

Tableau 36 — Paiements du capital de la dette liée à l'Étape 1 du train léger sur rail

Paiements de capital	
2021	9 221 \$
2022	11 367
2023	12 011
2024	12 647
2025	13 271
2026 et par la suite	461 281
Total	519 798 \$

13. EMPRUNTS HYPOTHÉCAIRES À PAYER

Tableau 37 — Emprunts hypothécaires à payer

Emprunts hypothécaires à payer	2020	2019
Emprunts hypothécaires à payer sur des biens résidentiels à divers taux d'intérêt allant de 2,70 % à 6,75 %, garantis par la Société canadienne d'hypothèques et de logement, dont les échéances s'échelonnent du 1er mars 2021 au 1er janvier 2044, et débentures à payer au ministère de l'Infrastructure de l'Ontario dont les échéances s'échelonnent de 2036 à 2050 à divers taux d'intérêt allant de 2,71 % à 4,96 %	273 853 \$	272 952 \$
Prêts-subventions liés au Programme Canada-Ontario de logement abordable et au Programme d'aide à la remise en état	3 260	3 260
Total	277 113 \$	276 212 \$

[a] Des débentures au titre des logements sociaux émises par la Société canadienne d'hypothèques et de logement d'un montant de 5 189 \$ [9 155 \$ en 2019] se rapportant à la SLCO ne figurent pas dans les présents états financiers consolidés, car elles relèvent de la Province.

Les emprunts hypothécaires et les prêts-subventions sur des biens résidentiels sont régis par des ententes d'exploitation avec la Province et la Société canadienne d'hypothèques et de logement et ne constituent pas une obligation directe ou indirecte pour la Ville.

En ce qui a trait aux débentures de 229 906 \$ [223 691 \$ en 2019] à payer au ministère de l'Infrastructure de l'Ontario à la demande de la SLCO, la Ville a transféré directement au ministère de l'Infrastructure de l'Ontario un montant de 14 070 \$ [12 948 \$ en 2019] équivalant aux versements annuels de capital et d'intérêts exigibles à l'égard des débentures. Ces versements font partie de la subvention annuelle versée par la Ville à la SLCO, laquelle est calculée en fonction de la déclaration de renseignements annuelle de la SLCO.

Les prêts hypothécaires visant deux propriétaires de la SLCO ont fait l'objet d'un refinancement en 2020 à la suite d'évaluations détaillées. Ces évaluations ont permis à la SLCO d'emprunter des fonds supplémentaires tout en maintenant les mêmes paiements annuels sur la dette au titre des propriétés refinancées, pour un financement total de 4 984 \$ à des fins de réparation future d'immobilisations.

13. EMPRUNTS HYPOTHÉCAIRES À PAYER [SUITE]

[b] Les remboursements du capital des exercices à venir sont comme suit :

Tableau 38 — Remboursements de capital

Remboursements de capital	
2021	10 028 \$
2022	10 166
2023	10 440
2024	10 546
2025	11 014
2026 et par la suite	224 919
Total	277 113 \$

Les remboursements de capital en 2020 ont totalisé 9 842 \$ [9 686 \$ en 2019].

14. AUTRES PASSIFS

Les autres passifs comprennent ce qui suit :

Tableau 39 — Autres passifs

Autres passifs	2020	2019
Friches industrielles	56 752 \$	0 \$
Effet d'Hydro Ottawa à payer	11 058	0
Total	67 810 \$	0 \$

[a] Friches industrielles

Les friches industrielles sont des propriétés abandonnées, vacantes ou sous-utilisées où les activités passées ont entraîné une contamination réelle ou perçue de l'environnement ou encore ont donné lieu à l'abandon ou à la détérioration des bâtiments. Il s'agit généralement, sans s'y limiter, d'anciennes propriétés industrielles ou commerciales.

Le Programme d'améliorations communautaires pour le réaménagement des friches industrielles d'Ottawa est un cadre de promotion du réaménagement des friches industrielles dans la Ville. Il prévoit des incitatifs financiers visant à encourager l'assainissement, la réhabilitation et la réutilisation adaptable des friches industrielles à Ottawa. Le programme des friches industrielles comprend des mesures d'incitation financière équivalant à 100 % de la hausse de taxes foncières municipales pour une période maximale de 10 ans en fonction d'un pourcentage des coûts admissibles. Les demandeurs doivent assumer au départ la totalité des coûts liés à la remise en valeur. Une fois que la Ville aura reçu le paiement de l'impôt foncier majoré à la suite du projet de

14. AUTRES PASSIFS [SUITE]

réhabilitation, elle remboursera le demandeur sous la forme d'une subvention annuelle fondée sur l'entente juridique conclue et les paramètres du programme en vigueur.

Le passif des friches industrielles est calculé à partir du schéma de la valeur actualisée de la hausse de taxes foncières pertinente pour une période maximale de 10 ans, pour chaque bien-fonds. La hausse de taxes foncières constitue la différence entre l'impôt foncier projeté et l'impôt foncier actualisé pour chaque bien-fonds.

Au 31 décembre 2020, la valeur actualisée estimative des dépenses futures à engager pour les friches industrielles s'établit à 56 752 \$. Les charges totales estimatives non actualisées pour les friches industrielles s'élèvent à environ 59 423 \$. Voir la note 24 sur les chiffres comparatifs, pour en savoir plus à ce sujet.

Tableau 40 — Valeur estimative des paiements annuels des friches industrielles :

Valeur estimative des paiements des friches industrielles	2020
2021	678 \$
2022	2 811
2023	4 653
2024	7 264
2025	7 136
Par la suite	34 210
Total	56 752 \$

[b] Billet à ordre d'Hydro Ottawa

En 2016, la Ville a conclu un contrat avec Hydro Ottawa dans le but de convertir 58 000 lampadaires à l'éclairage DEL à un prix fixe garanti et avec un délai de récupération de l'investissement de six ans. L'installation a commencé en 2016 et devrait être achevée en 2021.

Le billet à ordre porte un intérêt à taux fixe de 3 %. La Ville versera des paiements trimestriels à Hydro Ottawa fondés sur une combinaison d'économies réalisées sur les coûts de l'électricité, de l'entretien, et les dépenses en immobilisations jusqu'à ce que le billet à ordre soit entièrement remboursé. La Ville a comptabilisé ce billet à ordre payable et les dépenses cumulées à ce jour dans l'exercice 2020. Elle n'a présenté aucun montant dans les périodes précédentes.

14. AUTRES PASSIFS [SUITE]

Tableau 41 — Billet à ordre d'Hydro Ottawa

	2020	2019
Billet à ordre d'Hydro Ottawa	11 058 \$	0 \$

15. OBLIGATIONS LOCATIVES

La Ville loue les installations et le matériel figurant ci-dessous :

Tableau 42 — Obligations locatives

Obligations locatives	Immeubles de bureaux	Édifice des services paramédicaux	Centre des arts Shenkman
Durée du bail	24 ans	30 ans	30 ans
Date de fin du bail	Février 2026	Décembre 2035	Janvier 2039
Taux d'intérêt	6 %	5,79 %	4,99 %
Option d'achat	10 000 \$	néant	néant

Les paiements futurs minimaux en vertu des contrats de location-acquisition ci-dessus sont comme suit :

Tableau 43 — Paiements futurs minimaux en vertu des contrats de location-acquisition

Paiements futurs	Immeubles de bureaux		Édifice des services paramédicaux		Centre des arts Shenkman		Total	
	Capital	Intérêts	Capital	Intérêts	Capital	Intérêts	Capital	Intérêts
2021	4 495 \$	1 805 \$	729 \$	858 \$	971 \$	1 595 \$	6 195 \$	4 258 \$
2022	4 764	1 535	769	815	1 097	1 544	6 630	3 894
2023	5 050	1 250	813	772	1 115	1 488	6 978	3 510
2024	5 353	947	858	724	1 161	1 433	7 372	3 104
2025	5 674	625	906	675	1 280	1 372	7 860	2 672
Par la suite	11 050	0	12 322	3 342	26 825	9 375	50 197	12 717
Total	36 386 \$	6 162 \$	16 397 \$	7 186 \$	32 449 \$	16 807 \$	85 232 \$	30 155 \$

16. IMMOBILISATIONS CORPORELLES POUR 2020 AVEC INFORMATIONS COMPARATIVES POUR 2019

Tableau 44 — Immobilisations corporelles — Coût

Coût	Bâtiments et améliorations	Les infrastructures			Terrains	Améliorations foncières
		Linéaire — routes	Linéaire — aqueduc / eaux usées	TLR		
Solde au début de l'exercice	2 286 694 \$	4 190 058 \$	6 493 558 \$	1 701 681 \$	2 886 100 \$	753 110 \$
Ajouts	18 889	214 445	370 921	0	22 589	2 472
Cessions	0	(4 960)	(12 248)	0	(3 647)	0
Solde à la fin de l'exercice	2 305 583	4 399 543	6 852 231	1 701 681	2 905 042	755 582

Tableau 45 — Immobilisations corporelles — amortissement cumulé

Amortissement cumulé	Bâtiments et améliorations	Les infrastructures			Terrains	Améliorations foncières
		Linéaire — routes	Linéaire — aqueduc / eaux usées	TLR		
Solde au début de l'exercice	992 658	1 678 590	1 579 205	9 622	0	277 987
Cessions	0	(3 001)	(4 957)	0	0	0
Amortissements	45 253	90 739	77 937	28 868	0	16 487
Solde à la fin de l'exercice	1 037 911	1 766 328	1 652 185	38 490	0	294 474
Valeur comptable nette à la fin de l'exercice	1 267 672 \$	2 633 215 \$	5 200 046 \$	1 663 191 \$	2 905 042 \$	461 108 \$

16. IMMOBILISATIONS CORPORELLES POUR 2020 AVEC INFORMATIONS COMPARATIVES POUR 2019 [SUITE]

Tableau 46 — Immobilisations corporelles — coûts (suite)

Coût	Machinerie et immobilisations de production	Véhicules	Actifs en cours de construction	Total 2020	Total 2019
Solde au début de l'exercice	1 626 535 \$	1 587 160 \$	1 370 723 \$	22 895 619 \$	21 485 034 \$
Ajouts	198 140	145 995	416 531	1 389 982	1 476 281
Cessions	(2 541)	(145 527)	(50)	(168 973)	(65 696)
Solde à la fin de l'exercice	1 822 134	1 587 628	1 787 204	24 116 628	22 895 619

Tableau 47 — Immobilisations corporelles — amortissements cumulés (suite)

Amortissement cumulé	Machinerie et immobilisations de production	Véhicules	Actifs en cours de construction	Total 2020	Total 2019
Solde au début de l'exercice	664 814	612 338	0	5 815 214	5 504 867
Cessions	(1 947)	(114 394)	0	(124 299)	(47 784)
Amortissements	46 601	86 806	0	392 691	358 131
Solde à la fin de l'exercice	709 468	584 750	0	6 083 606	5 815 214
Valeur comptable nette à la fin de l'exercice	1 112 666 \$	1 002 878 \$	1 787 204 \$	18 033 022 \$	17 080 405 \$

Actifs en cours de construction

En 2020, la Ville a acquis des actifs en cours de construction totalisant 1 389 982 \$ [1 476 281 \$ en 2019]. À mesure que les actifs sont entrés en service, un montant de 973 451 \$ [3 059 544 \$ en 2019] a été transféré des actifs en cours de construction aux catégories d'actifs respectives pour un solde net de 416 531 \$ [(1 583 263 \$) en 2019] comme il a été présenté ci-dessus.

Œuvres d'art et trésors historiques

En 1985, le Conseil municipal d'Ottawa a approuvé un programme sur l'art public visant à maintenir et à faire connaître la collection d'art de la Ville. La collection du programme sur l'art public de la Ville compte plus de 1 700 œuvres d'art. La Ville possède également la

16. IMMOBILISATIONS CORPORELLES POUR 2020 AVEC INFORMATIONS COMPARATIVES POUR 2019 [SUITE]

collection Firestone, qui réunit 1 605 œuvres d'art canadiennes historiques créées entre 1900 et 1980 et qui est présentée et gérée par la Galerie d'art d'Ottawa. Les œuvres d'art ne sont pas comptabilisées dans les états financiers consolidés de la Ville.

Immobilisations corporelles reçues sous forme d'apports

La valeur des immobilisations corporelles reçues sous forme d'apports en 2020 s'établit à 363 556 \$ [474 514 \$ en 2019] et est prise en compte dans les ajouts présentés ci-dessus.

Nouvelle catégorie d'actifs

En 2019, l'Étape 1 du TLR est entrée en service. Dans la note 14 des états financiers consolidés de 2019, les actifs du TLR ont été comptabilisés dans différentes catégories d'actifs, d'où la difficulté de distinguer les coûts du système de ceux des autres actifs. En 2020, la Ville a reclassé les actifs de l'infrastructure du TLR dans une nouvelle catégorie d'actifs intitulée Infrastructure du TLR, comme indiqué dans les tableaux 44 et 45.

Le groupe d'actifs du TLR comprend toutes les immobilisations corporelles associées à l'infrastructure du réseau de TLR, tels que les rails, tunnels, voies de guidage surélevées, quais, ponts et passerelles, systèmes de signalisation, stations et bâtiments réservés à l'entretien. Les trains du TLR sont comptabilisés dans la catégorie d'actifs « Véhicules », puisqu'ils ne font pas partie de l'infrastructure du TLR. Il y a lieu de noter que les autobus et les actifs ferroviaires en place avant l'aménagement du TLR ne sont pas inclus dans la catégorie d'actifs de l'infrastructure du TLR.

17. EXCÉDENT ACCUMULÉ

L'excédent accumulé comprend l'excédent des fonds individuels, les réserves ainsi que la quote-part des bénéfices dans l'entreprise publique.

Tableau 48 — Excédent accumulé

L'excédent accumulé comprend ce qui suit :	2020	2019
Investi dans les immobilisations corporelles	14 905 166 \$	14 128 839 \$
Fonds des dépenses en immobilisations — dépenses en immobilisations non financées	596 167	327 854
Fonds de dotation	157 526	161 614
Ententes sur les avantages sociaux futurs et régimes de retraite	(706 628)	(692 312)
Passifs au titre des activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges contrôlées	(38 039)	(34 531)
Friches industrielles	(56 752)	(55 375)
Sites contaminés	(7 510)	(8 424)
Autre	(99 969)	(94 607)
Total	14 749 961	13 733 058
Réserves		
Réserves assujetties à des restrictions		
Taxe sur l'essence	19 432	73 764
Total des réserves soumises à restrictions	19 432	73 764
Réserves discrétionnaires		
Services environnementaux	150 681	107 973
Transports en commun	23 668	14 486
Logement	76 077	83 567
Prestations sociales	71 237	59 949
Stabilisation du taux d'imposition	51 455	27 615
Stationnement	22 427	23 753
À l'échelle de la Ville	71 151	37 272
Parc automobile	4 348	9 574
Autre	23 872	11 121
Total des réserves discrétionnaires	494 916	375 310
Totales des réserves	514 348	449 074
Quote-part des bénéfices de l'entreprise publique [note 5]	480 224	470 297
Excédent accumulé	15 744 533 \$	14 652 429 \$

18. ÉVENTUALITÉS, ENGAGEMENTS ET DROITS CONTRACTUELS

[a] Dans le cours normal de ses activités, la Ville fait l'objet de diverses réclamations et poursuites. Les litiges sont assujettis à de nombreuses incertitudes, et l'issue de chaque cas ne peut être prédite. Une provision pour ces réclamations a été comptabilisée dans les états financiers consolidés en fonction des estimations les plus probables de la direction relativement à l'issue. Si des réclamations sont réglées pour des montants autres que les charges à payer établies, ce qui pourrait avoir un effet important sur les résultats financiers au cours de l'exercice où le règlement a lieu, les montants exigibles seront portés en réduction des résultats à mesure qu'ils seront engagés.

[b] La Ville a les obligations contractuelles suivantes au titre des travaux d'immobilisations au cours des cinq prochains exercices :

Tableau 49 — Obligations contractuelles au titre des travaux d'immobilisations

Obligations contractuelles au titre des travaux d'immobilisations	
2021	3 313 500 \$
2022	7 454
2023	1 111
2024	2 509
2025	5 282

[c] Les paiements que la Ville est tenue d'effectuer en vertu de contrats de location-exploitation d'immeubles et de matériel au cours des cinq prochains exercices se présentent comme suit :

Tableau 50 — Contrats de location-exploitation d'immeubles et de matériel

Contrats de location-exploitation d'immeubles et de matériel	
2021	14 520 \$
2022	8 876
2023	6 617
2024	5 039
2025	3 342

18. ÉVENTUALITÉS, ENGAGEMENTS ET DROITS CONTRACTUELS [SUITE]

[d] Le 30 août 2019 marquait la date d'entrée en service commercial de l'Étape 1 de la Ligne de la Confédération de l'O-Train et l'entrée en vigueur du contrat d'entretien de la ligne ferroviaire. La Ville s'est engagée à verser des paiements mensuels pendant la durée du contrat d'entretien et de service de 28 ans, arrivant à échéance en mai 2048. Le versement des mensualités pour les services au titre des coûts de construction d'immobilisations reportés au-delà de la période de construction ainsi que des coûts d'entretien du réseau de transport en commun sur rail léger et des véhicules a commencé à la date d'entrée en service commercial. Les paiements annuels seront rajustés à mesure que les niveaux de service changeront et une partie sera indexée en fonction de l'inflation, selon les modalités de l'entente de projet.

La Ville s'est également engagée à verser des paiements au titre des coûts du cycle de vie et des coûts d'entretien qui varieront selon les kilomètres de service. La Ville procède actuellement à un examen de la facturation pour veiller à ce qu'elle s'acquitte de toutes ses obligations, conformément à l'entente de projet. Au 31 décembre 2020, elle examinait la période de facturation d'octobre 2019 à avril 2020, tenant compte du rendement du réseau de septembre 2019 à mars 2020, et n'avait effectué aucun paiement pour ces mois-là. Une hausse a été comptabilisée pour cette période, sur la base des estimations les plus récentes des mensualités pour les services de la Ville et des retenues en fonction du rendement pendant cette période.

[e] Au 31 décembre 2020, Hydro Ottawa avait des engagements ouverts totalisant 110 788 \$ pour 2021 à 2027. Ces engagements visent une entente de services relative à un système informatique, des projets de construction, des pièces de rechange et du matériel de secours, ainsi que des services administratifs généraux et services souterrains.

[f] La Ville a des engagements visant l'achat de temps de location de glace s'élevant à 1 553 \$, 7 562 \$ et à 16 938 \$, dont elle s'acquitte en deux versements, selon trois ententes de partenariat publics-privés. Les échéances de ces engagements sont prévues respectivement en 2027, 2034 et 2043. Tout au long de la pandémie de COVID-19 en 2020, la Ville a continué à effectuer des versements au titre de cette entente de partenariat afin d'acheter du temps de location de glace, mais uniquement lorsque les patinoires étaient ouvertes.

18. ÉVENTUALITÉS, ENGAGEMENTS ET DROITS CONTRACTUELS [SUITE]

[g] La Ville a garanti des prêts de 132 720 \$ de façon à assurer le financement de l'aménagement de patinoires, la construction d'un siège social destiné aux services paramédicaux, l'établissement d'un centre d'arts et le remplacement de la toiture de Lansdowne dans le cadre d'un partenariat public-privé. Les garanties de la Ville concernant l'aménagement des patinoires et du siège social pour les services paramédicaux et le remplacement de la toiture de Lansdowne couvrent également les obligations des emprunteurs en vertu de contrats d'instruments dérivés sur taux d'intérêt afin de gérer la volatilité des taux d'intérêt. Au 31 décembre 2020, l'encours en vertu des garanties totalisait 112 135 \$. La Ville a converti une dette à taux variable de 98 830 \$ en dette à taux fixe variant de 2,849 % à 6,49 % pour quatre garanties. Les contrats d'instruments dérivés connexes sont en vigueur jusqu'à l'échéance des dettes en 2044. La garantie de la Ville pour les prêts à l'égard du centre d'arts ne comporte pas de contrats d'instruments dérivés sur taux d'intérêt, puisque le prêt est assorti d'un taux d'intérêt fixe.

[h] Le 28 juin 2010, le Conseil municipal a autorisé un engagement de paiement garanti qui pourrait obliger la Ville à effectuer des paiements annuels pouvant atteindre 1 463 \$ à l'égard d'un prêt de 20 700 \$ pour la construction et l'exploitation d'un centre de commerce et d'exposition. La Ville a signé officiellement le contrat d'engagement le 15 avril 2011; ce dernier arrivera à échéance le 15 avril 2041. Aucun paiement n'a été versé à l'égard de ces garanties en 2020 [néant en 2019].

[i] Le 12 octobre 2012, la Ville a conclu un contrat avec l'Ottawa Sports and Entertainment Group [« OSEG »] visant la revitalisation du parc Lansdowne. La convention-cadre de société en commandite a été établie pour gérer le projet de construction et les flux de trésorerie positifs nets futurs qui seront affectés à un éventail de priorités, comme il a été prévu par l'entente. Les flux de trésorerie positifs nets seront prioritairement affectés aux réserves pour le cycle de vie, puis distribués aux partenaires d'OSEG, puis à la Ville d'Ottawa, et les soldes de trésorerie seront répartis à parts égales entre la ville et OSEG. Le contrat original devait prendre fin le 31 décembre 2044, mais le Conseil municipal ayant approuvé une prolongation de 10 ans de l'accord, celui-ci arrivera donc à échéance fin 2054. En raison de la COVID-19 et, partant, de l'annulation de nombreux événements, le parc Lansdowne a vu ses recettes baisser fortement. OSEG a adopté des mesures destinées à réduire les coûts et demandé un transfert de 4,7 millions du fond d'immobilisations liées au cycle de vie pour gérer le flux de trésorerie des trois prochaines années. Ce financement temporaire et le prolongement de 10 ans de l'échéance de l'entente renforcent la viabilité financière du partenariat.

19. TAXES DISPONIBLES POUR LES BESOINS DE LA MUNICIPALITÉ

Tableau 51 — Taxes disponibles pour les besoins de la municipalité

Taxes disponibles pour les besoins de la municipalité	2020	2019
Impôt fonciers	2 229 720 \$	2 172 537 \$
Paiement tenant lieu de taxes	176 075	174 334
Améliorations locales et autres frais	13 024	6 009
Moins les taxes scolaires	(474 136)	(488 120)
Total des taxes disponibles pour les besoins de la municipalité	1 944 683 \$	1 864 760 \$

20. CHARGES SELON LEUR OBJET

L'état des résultats et de l'excédent accumulé consolidé comptabilise les charges par fonction. Le tableau suivant présente ces mêmes charges selon leur objet :

Tableau 52 — Charges selon leur objet

CHARGES SELON LEUR OBJET	2020	2019
Traitements, salaires et avantages sociaux	1 770 191 \$	1 774 015 \$
Services généraux et à contrat	431 721	440 186
Matériaux, équipement et fournitures	523 036	506 859
Intérêts débiteurs	135 771	105 439
Loyers et charges financières	39 081	93 889
Virements à l'externe	491 219	520 405
Charges interfonctionnelles	(38 150)	(42 692)
Amortissements	392 691	358 131
Perte sur cession	39 934	16 444
Total des charges	3 785 494 \$	3 772 676 \$

Les charges interfonctionnelles sont des transferts entre les directions générales visant le fonctionnement et les immobilisations. Les coûts y afférents n'ont pas été majorés. La politique et la méthode de calcul n'ont pas changé. La seule modification qui a été apportée en 2020 concerne la comptabilisation de ces charges, qui ont désormais leur propre rubrique dans les états financiers. Auparavant, ces charges interfonctionnelles étaient classées et regroupées avec d'autres objets de dépenses. Présenter les charges interfonctionnelles séparément permet de comptabiliser plus fidèlement la valeur respective de toutes les charges. Les chiffres comparatifs de 2019 ont été révisés afin de les rendre conformes au mode de présentation adopté pour l'année en cours. La modification de la présentation n'a aucun effet sur le total des charges comptabilisées.

21. INFORMATIONS SECTORIELLES
TABLEAU DES INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉ

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020

Tableau 53 — Tableau des informations sectorielles consolidé

PRODUITS	Affaires gouverne- mentales	Protection	Routes, circulation et stationnement	Transports en commun	Services environn- ementaux	Services de santé
Taxes	1 944 683 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
Paiements de transfert — provinciaux	11 608	32 722	9 325	368 737	18 533	133 413
Paiements de transfert — fédéraux	146	2 521	2 617	325 095	16 041	402
Redevances et frais d'utilisation	15 197	60 024	21 457	88 068	425 693	2 664
Immobilisations corporelles reçues sous forme d'apports	0	0	56 323	0	290 426	0
Redevances d'aménagement	6 015	2 154	37 450	77 505	30 120	0
Amendes et pénalités	20 382	13 748	0	0	0	0
Autres	69 604	1 502	66	19 848	1 494	0
Total des produits	2 067 635	112 671	127 238	879 253	782 307	136 479
CHARGES	Affaires gouverne- mentales	Protection	Routes, circulation et stationnement	Transports en commun	Services environn- ementaux	Services de santé
Salaires et avantages sociaux	91 542	510 793	127 965	327 175	86 919	170 740
Services généraux et à contrat	9 970	48 637	94 363	96 772	104 695	11 071
Matériaux, équipement et fournitures	22 172	53 896	86 558	107 914	54 840	18 765
Intérêts débiteurs	321	1 853	21 050	55 352	29 360	987
Loyers et charges financières	13 806	2 659	(8 745)	14 220	1 835	1 597
Virements à l'externe	(415)	11 131	(362)	(19 680)	1 012	(215)
Charges interfonctionnelles	(34 917)	(13 800)	(19 913)	11 453	32 429	8 239
Amortissements	1 000	12 784	113 578	113 426	106 064	5 458
Perte (gain) sur cession	2	720	650	30 737	7 116	37
Total des charges	103 481	628 673	415 144	737 369	424 270	216 679
EXCÉDENT (DÉFICIT)						
ANNUEL	1 964 154 \$	(516 002 \$)	(287 906 \$)	141 884 \$	358 037 \$	(80 200 \$)

21. INFORMATIONS SECTORIELLES [SUITE]

TABLEAU DES INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉ

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020

Tableau 54 — Tableau des informations sectorielles consolidé [suite]

PRODUITS	Services sociaux et familiaux	Logements sociaux	Services récréatifs et culturels	Planification et développement	Total
Taxes	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	1 944 683 \$
Paiements de transfert — provinciaux	391 414	94 867	17 826	1 278	1 079 723
Paiements de transfert — fédéraux	0	59 613	6 283	769	413 487
Redevances et frais d'utilisation	18 025	73 326	21 195	17 742	743 391
Immobilisations corporelles reçues sous forme d'apports	0	0	16 807	0	363 556
Redevances d'aménagement	(175)	387	2 007	14 220	169 683
Amendes et pénalités	0	0	1 487	0	35 617
Autres	0	22 032	2 719	11 786	129 051
Total des produits	409 264	250 225	68 324	45 795	4 879 191
CHARGES	Services sociaux et familiaux	Logements sociaux	Services récréatifs et culturels	Planification et développement	Total
Salaires et avantages sociaux	167 480	49 262	200 799	37 516	1 770 191
Services généraux et contrats	10 301	927	43 701	11 284	431 721
Matériaux, équipement et fournitures	23 808	85 333	61 328	8 422	523 036
Intérêts débiteurs	736	11 145	12 342	2 625	135 771
Loyers et charges financières	5 096	7 428	(1 845)	3 030	39 081
Virements à l'externe	334 659	137 480	14 344	13 265	491 219
Charges interfonctionnelles	(8 182)	(689)	(8 167)	(4 603)	(38 150)
Amortissements	1 993	13 895	24 065	428	392 691
Perte (gain) sur cession	1	(1 829)	(74)	2 574	39 934
Total des charges	535 892	302 952	346 493	74 541	3 785 494
EXCÉDENT (DÉFICIT) ANNUEL	(126 628 \$)	(52 727 \$)	(278 169 \$)	(28 746 \$)	1 093 697 \$

21. INFORMATIONS SECTORIELLES [SUITE]
TABLEAU DES INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉ
 Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019

Tableau 55 — Tableau des informations sectorielles consolidé de 2019 [suite]

PRODUITS	Affaires gouverne- mentales	Protection	Routes, circulation, et stationnement	Transports en commun	Services environ- nementaux	Services de santé
Taxes	1 864 760 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
Paiements de transfert — provinciaux	12 490	12 990	2 259	36 636	29 324	107 452
Paiements de transfert — fédéraux	22	2 437	6 099	348 350	19 473	1 019
Redevances et frais d'utilisation	16 623	76 579	33 598	190 470	392 797	2 595
Immobilisations corporelles reçues sous forme d'apports	0	0	75 054	2 774	375 231	0
Redevances d'aménagement	2 113	2 089	30 030	54 745	34 337	0
Amendes et pénalités	19 321	17 840	0	0	0	0
Autres	75 739	570	6	31 464	1 664	0
Total des produits	1 991 068	112 505	147 046	664 439	852 826	111 066
CHARGES	Affaires gouverne- mentales	Protection	Routes, circulation et stationnement	Transports en commun	Services environ- nementaux	Services de santé
Salaires et avantages sociaux	82 023	511 590	136 473	352 013	101 907	138 538
Services généraux et à contrats	11 336	49 142	102 309	99 910	103 322	11 196
Matériaux, équipement et fournitures	20 209	51 787	80 739	99 940	53 665	14 138
Intérêts débiteurs	1 240	1 352	20 680	23 846	29 568	1 028
Loyers et charges financières	15 259	6 871	6 179	37 372	8 202	3 067
Virements à l'externe	0	10 197	0	0	2 132	0
Charges interfonctionnelles	(22 035)	(6 943)	(27 472)	(3 126)	20 111	7 658
Amortissement	903	13 123	110 307	82 776	102 607	5 238
Perte sur cession	25	190	3 955	5 084	5 803	82
Total des charges	108 960	637 309	433 170	697 815	427 317	180 945
EXCÉDENT (DÉFICIT) ANNUEL	1 882 108 \$	(524 804 \$)	(286 124 \$)	(33 376 \$)	425 509 \$	(69 879 \$)

21. INFORMATIONS SECTORIELLES [SUITE]
TABLEAU DES INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉ
 Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019

Tableau 56 — Tableau des informations sectorielles consolidé de 2019 [suite]

PRODUITS	Services sociaux et familiaux	Logements sociaux	Services récréatifs et culturels	Planification et développement	Total
Taxes	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	1 864 760 \$
Paiements de transfert — provinciaux	394 778	65 433	3 035	1 332	665 729
Paiements de transfert — fédéraux	0	37 479	1 305	1 329	417 513
Redevances et frais d'utilisation	19 258	72 838	62 367	36 203	903 328
Immobilisations corporelles reçues sous forme d'apports	0	0	18 762	2 694	474 514
Redevances d'aménagement	0	9	1 683	2 158	127 164
Amendes et pénalités	0	0	736	0	37 897
Autres	0	7 780	9 075	15 243	141 540
Total des produits	414 036	183 539	96 963	58 959	4 632 445
CHARGES	Services sociaux et familiaux	Logements sociaux	Services récréatifs et culturels	Planification et développement	Total
Salaires et avantages sociaux	151 793	46 027	218 458	35 193	1 774 015
Services généraux et contrats	11 342	2 659	41 672	7 300	440 186
Matériaux, équipement et fournitures	17 506	97 050	66 735	5 090	506 859
Intérêts débiteurs	1 270	11 429	12 360	2 666	105 439
Loyers et charges financières	3 330	5 651	1 020	6 938	93 889
Virements à l'externe	351 484	121 647	10 893	24 052	520 405
Charges interfonctionnelles	(1 687)	172	(4 243)	(5 127)	(42 692)
Amortissements	1 949	16 618	24 174	436	358 131
Perte sur cession	19	2	1 278	6	16 444
Total des charges	537 006	301 255	372 347	76 552	3 772 676
EXCÉDENT (DÉFICIT) ANNUEL	(122 970 \$)	(117 716 \$)	(275 384 \$)	(17 593 \$)	859 769 \$

21. INFORMATIONS SECTORIELLES [SUITE]

Il incombe à la Ville de fournir un large éventail de services à ses citoyens, y compris des services de police, d'incendie, d'ambulance, de transport en commun et d'approvisionnement en eau.

La Ville présente les informations sur ses secteurs fonctionnels et programmes dans ses états financiers consolidés d'une manière semblable à celle utilisée dans le Rapport d'information financière de l'Ontario.

Ces secteurs fonctionnels représentent des secteurs d'activité pour la Ville d'Ottawa, et des informations détaillées selon l'objet ont été présentées dans les tableaux des informations sectorielles consolidés ci-dessus.

Voici une brève description de chaque secteur :

- Le secteur des affaires gouvernementales comprend le Conseil, l'administration et l'évaluation foncière de l'Ontario.
- Le secteur de la protection se compose des services de police, d'incendie et d'autres services de sécurité publique. Ces services veillent à la sécurité et à la protection de tous les citoyens en réduisant ou en éliminant les pertes de vie et de biens, en appliquant la loi, et en préservant la paix et le bon ordre.
- Le secteur des routes, de la circulation et des services de stationnement comprend les aires de stationnement, les panneaux indicateurs et les signaux, les lampadaires et l'entretien des routes et des parcs de la Ville.
- Le secteur des transports en commun offre le transport public local aux citoyens. Il comprend également d'autres services, comme la planification et l'aménagement.
- Le secteur des services environnementaux inclut l'approvisionnement en eau et la distribution, le traitement des eaux usées, les réseaux d'égouts pluviaux et la collecte des déchets et le recyclage. Ces services assurent l'approvisionnement des résidents en eau potable, la rétention et le traitement des eaux usées ainsi que la collecte et le traitement adéquat des déchets et des articles recyclables.
- Le secteur des services de santé comprend les services paramédicaux et les services de santé publique. Les services de santé publique autorisés font la promotion et maintiennent des programmes de santé qui permettent d'améliorer la santé des résidents. Les services paramédicaux procurent des soins d'urgence préhospitaliers opportuns et efficaces, et assurent le transport médical interhospitalier nécessaire.
- Le secteur des services sociaux et familiaux comprend l'aide sociale, les soins de longue durée et les services de garde d'enfants. Les services d'aide sociale déterminent et surveillent l'admissibilité des clients à l'aide financière et sociale et à l'aide à l'emploi. Les services de soins de longue durée fournissent des services de santé sécuritaires et supervisés aux aînés qui ne peuvent plus vivre à la maison. Les services de garde

21. INFORMATIONS SECTORIELLES [SUITE]

d'enfants offrent des places subventionnées en garderie et un financement à l'appui des subventions salariales, de l'équité salariale et des services adaptés.

- Le secteur des logements sociaux, en partenariat avec 120 organismes communautaires, fournit un éventail de services aux gens de la collectivité, notamment des services d'hébergement, de refuge, d'approche, de recherche et de stabilisation.
- Le secteur des services récréatifs et culturels inclut les services liés aux parcs, aux activités récréatives et à la culture ainsi que les services de bibliothèque. Les services liés aux parcs et aux activités récréatives élaborent et mettent sur pied des programmes récréatifs de grande qualité et aménagent et entretiennent des installations récréatives, des parcs et des terrains sportifs de façon à ce que tous les résidents aient la possibilité de mener un mode de vie sain. Les services culturels investissent dans des organismes locaux à but non lucratif qui offrent des services au nom de la Ville. Des services de bibliothèque sont offerts aux citoyens au moyen d'installations physiques, du bibliobus et de services virtuels et téléphoniques.
- Le secteur de la planification et du développement gère l'aménagement urbain dans le cadre des projets résidentiels et commerciaux ainsi que des projets d'infrastructures et de parcs.

Les frais de soutien aux programmes relatifs aux charges ont été affectés à d'autres fonctions selon les lignes directrices et les méthodes décrites dans le Rapport d'information financière de l'Ontario.

Les méthodes comptables utilisées dans ces secteurs sont conformes à celles suivies dans la préparation des états financiers consolidés, comme il est mentionné à la note 2.

En 2019, les recettes non liées aux services, qui étaient comptabilisées séparément, totalisaient 1 977 245 \$, dont 1 864 760 \$ étaient liés aux taxes foncières recueillies par la Ville. En 2020, la section non liée aux services a été retirée et les recettes y afférentes ont été réallouées à d'autres sections correspondant davantage à la nature de leur source. Les chiffres comparatifs des informations sectorielles de 2019 ont été révisés afin de les rendre conformes au mode de présentation adopté pour l'année en cours. La totalité des recettes non liées aux services de 2019, s'élevant à 1 977 245 \$, a été réallouée au segment des affaires gouvernementales, à l'exception d'un montant de 1 500 \$ qui a été affecté aux services environnementaux. La modification de la présentation n'a aucun effet sur le total des charges comptabilisées.

22. ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE

La Ville s'autoassure pour ce qui est des réclamations en matière de responsabilité civile jusqu'à concurrence d'un montant donné et possède une assurance externe pour les réclamations dépassant ce montant maximal.

23. MONTANTS PRÉVUS AU BUDGET

Les montants prévus au budget présentés dans les états financiers consolidés reposent sur le budget de fonctionnement et le budget d'immobilisations de 2020. Ces budgets, approuvés par le Conseil le 11 décembre 2019, sont préparés selon la comptabilisation de caisse modifiée, de sorte que les montants diffèrent des montants prévus au budget présenté à l'état des résultats et d'excédent accumulé consolidé, lesquels sont préparés selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Le tableau suivant établit le rapprochement entre le budget approuvé et les montants prévus au budget présentés dans les présents états financiers consolidés, selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Tableau 57 — Rapprochement du budget

Rapprochement du budget	
Produits	
Budget de fonctionnement et d'immobilisations adopté	4 604 229 \$
Immobilisations corporelles reçues sous forme d'apports	396 599
Écart temporaire entre le budget des immobilisations et les dépenses en immobilisations	239 521
Entités consolidées	187 083
Reclassement des revenus de placement	21 842
Quote-part des bénéfices de la Société de portefeuille d'Hydro Ottawa Inc.	10 129
Transferts à partir des réserves	(674 759)
Produits de titres d'emprunt émis	(151 028)
Reclassements et éliminations	(34 061)
Total des produits prévues au budget pour l'établissement des états financiers	4 599 555 \$
Charges	
Budget de fonctionnement et d'immobilisations adopté	4 604 229 \$
Écart temporaire entre le budget des immobilisations et les dépenses en immobilisations	674 269
Amortissements	395 311
Entités consolidées	187 083
Variation des autres obligations devant être capitalisées dans les années à venir	40 794
Variation des avantages sociaux futurs et des régimes de retraite	22 348
Acquisition d'immobilisations corporelles	(1 155 098)
Transferts vers les réserves	(626 859)
Remboursement du capital de la dette	(143 112)
Reclassements et éliminations	(35 630)
Total des charges prévues au budget pour l'établissement des états financiers	3 963 335 \$
Excédent annuel prévu au budget	636 220 \$

24. CHIFFRES COMPARATIFS

Les chiffres comparatifs ont été révisés afin de les rendre conformes au mode de présentation adopté pour l'année en cours, à l'exception des articles suivants dont les résultats de l'exercice précédent doivent être intégrés prospectivement sans être mis à jour :

- i) En 2019, la Ville a affecté une créance à long terme de 224 776 \$ de la dette à long terme payable en vertu d'une dette nette à long terme. En 2020, la créance à long terme de 224 243 \$ qui y est associée figure en montants bruts sous la rubrique Remboursement des prêts, dans l'état consolidé de la situation financière. De même, c'est le montant net de l'intérêt réalisé sur le prêt qui a été comptabilisé en 2019, alors que c'est le montant brut qui est présenté en 2020. Pour l'état des flux de trésorerie consolidé, une diminution du remboursement de prêts de 533 \$ est présentée comme une source de la trésorerie dans le cadre des activités de fonctionnement. Cela représente le montant de remboursement du capital collecté par la Ville sur le prêt en 2020. Le 533 \$ de remboursement de la dette nette à long terme est présenté dans les états des flux de trésorerie consolidés de 2020, à titre de remboursement du capitale de la dette dans le cadre des activités de financement.
- ii) En 2019, les obligations de 55 375 \$ visant les friches industrielles étaient incluses dans les Comptes débiteurs et charges à payer alors qu'en 2020, les obligations de 56 752 \$ y afférentes étaient intégrées à la rubrique Autres obligations (voir note 14), dans l'état de la situation financière.

25. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

La Ville conclut des opérations entre apparentés avec ses filiales dans le cours normal des activités à des conditions semblables à celles des opérations conclues avec des parties non apparentées. Toutes les opérations entre apparentés importantes sont présentées ci-après ou dans les notes pertinentes. Ces opérations sont évaluées à la valeur d'échange.

Conversion à l'éclairage de rue DEL

En 2014, la Ville a conclu un contrat avec une filiale d'Hydro Ottawa dans le but de convertir 58 000 lampadaires à l'éclairage DEL à un prix fixe garanti et avec un délai de récupération de l'investissement de six ans. Leur installation a commencé en 2016 et devrait prendre fin en 2021. Les engagements futurs se présentent comme suit :

Tableau 58 — Calendrier de conversion des lampadaires

Calendrier de conversion des lampadaires	
2021 (4 944 unités)	\$2 679

26. Incidences de la COVID-19

Tout au long de l'année 2020, la Ville a surveillé les répercussions financières de la COVID-19, y compris la hausse des dépenses inhérentes à la lutte contre la pandémie, les économies réalisées grâce à la fermeture temporaire des installations et à la diminution des niveaux de services, ainsi que la baisse des recettes, principalement dans les transports en commun et les services récréatifs. Au total, les effets nets de la COVID-19 sur l'exercice 2020 sont évalués à 238,5 millions \$, qui ont été entièrement récupérés grâce au financement provincial et fédéral en soutien contre la COVID-19, dont l'Accord sur la relance sécuritaire, le Fonds de secours pour les services sociaux, la Prime temporaire du ministère de la Santé liée à la pandémie et d'autres fonds attribués à différents services.

Le suivi des répercussions financières de la COVID-19 se poursuivra en 2021. Les ordres supérieurs de gouvernement ont démontré un engagement continu à fournir des fonds afin de compenser les répercussions financières de la COVID-19 sur les municipalités. Compte tenu des nouvelles promesses de financement faites par les autorités fédérales et provinciales, la Ville prévoit être en mesure de se remettre des répercussions financières de la COVID-19 à l'exercice 2021.

Le financement lié à la COVID-19 enregistré par la Ville est comptabilisé à titre de paiements de transfert dans l'état des résultats et de l'excédent cumulé.

ANNEXE 1 — INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES CONDENSÉES

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE D'OTTAWA

Au 31 décembre 2020, avec informations comparatives pour 2019 [en milliers de dollars]

Le Conseil de la bibliothèque publique d'Ottawa est consolidé avec la Ville d'Ottawa. Le tableau suivant présente de l'information supplémentaire condensée au titre du Conseil de la bibliothèque publique d'Ottawa.

Tableau 59 — Conseil de la Bibliothèque publique d'Ottawa

Situation financière	2020	2019
Actif financiers	60 912 \$	59 532 \$
Passifs	41 017	38 423
Total des actifs net	19 895	21 109

Tableau 60 — Conseil de la Bibliothèque publique d'Ottawa - Actifs non financiers

Actifs non financiers	2020	2019
Immobilisations corporelles	54 765	46 427
Charges payées d'avance	0	2
Total des actifs non financiers	54 765	46 429
Excédent accumulé	74 660 \$	67 538 \$

État des résultats d'exploitation et de l'excédent accumulé consolidé

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, avec informations comparatives pour 2019 [en milliers de dollars]

Tableau 61 — Conseil de la Bibliothèque publique d'Ottawa — État des résultats d'exploitation et de l'excédent accumulé consolidé

Produits	2020	2019
Ville d'Ottawa	52 735 \$	55 160 \$
Province de l'Ontario — ministère du Tourisme, du Sport et de la Culture		
Subvention pour le fonctionnement (subvention de fonctionnement de la Bibliothèque publique)	1 210	1 210
Subvention pour l'équité salariale (subvention de fonctionnement de la Bibliothèque publique)	170	170
Redevances d'aménagement	430	810
Autres	609	1 728
Total des produits	55 154	59 078

ANNEXE 1 — INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES CONDENSÉES [SUITE]

Tableau 62 — Conseil de la Bibliothèque publique d'Ottawa — État des résultats et de l'excédent accumulé consolidé — Charges

Charges	2020	2019
Dépenses de fonctionnement	48 032	55 183
Total des charges	48 032	55 183
Excédent annuel	7 122	3 895
Excédent accumulé au début de l'exercice	67 538	63 643
Excédent accumulé à la fin de l'exercice	74 660 \$	67 538 \$

2020
Tableaux financiers et statistiques – non audités

Produits par source – Rétrospective des cinq derniers exercices [non audité]
[en milliers de dollars]

Produits par sources¹	2016	2017	2018	2019	2020
Impôts et taxes disponibles pour les besoins de la municipalité	1 653 541\$	1 703 630\$	1 776 722\$	1 864 760\$	1 944 683\$
Redevances et frais d'utilisation	2016	2017	2018	2019	2020
Administration générale	14 107	17 254	13 752	14 503	13 696
Service paramédic	1 058	1 297	1 418	1 230	1 278
Autres services de sécurité	64 355	60 211	64 124	76 579	60 024
Routes, circulation et stationnement	25 789	26 383	25 404	33 598	21 457
Transport en commun	185 803	182 806	183 955	190 470	88 068
Eau et égouts	315 410	315 186	341 883	348 201	372 913
Collecte des déchets et du recyclage	44 856	50 883	44 454	44 596	52 781
Logement social	65 587	66 676	69 324	72 838	73 326
Parcs et services récréatifs	59 751	59 476	60 371	62 367	21 195
Urbanisme et aménagement	14 788	14 801	29 466	36 203	17 742
Soins de longue durée	17 536	17 708	18 085	18 323	17 526
Autre	500	7 184	5 559	4 420	3 385
Total des redevances et frais d'utilisation	809 540	819 865	857 795	903 328	743 391
Produits par sources	2016	2017	2018	2019	2020
Paiement de transfert	907 057	683 114	957 513	1 083 242	1 493 210
Immobilisations corporelles reçues sous forme d'apports	182 296	205 693	318 684	474 514	363 556
Redevances d'aménagement	121 851	217 076	80 032	127 164	169 683
Revenus de placement	37 721	37 778	48 550	45 866	50 716
Amendes et pénalités	31 618	34 168	35 439	37 897	35 617
Autres recettes	33 579	51 214	43 513	63 245	44 215
Quote-part du bénéfice d'entreprises publiques	34 836	35 975	42 138	32 429	34 120
Revenus	1 348 958	1 265 018	1 525 869	1 864,357	2 191 117
Total des revenus	3 812 039\$	3 788 513\$	4 160 386\$	4 632 445\$	4 879 191\$

¹ Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes au mode de présentation adopté pour l'année en cours.

Charges par fonction – Rétrospective des cinq derniers exercices [non audité]
[en milliers de dollars]

Charges par fonction¹	2016	2017	2018	2019	2020
Administration générale ²	95 687\$	98 821\$	113 541\$	108 960\$	103 481\$
Protection de la personne et de la propriété	578 309	563 103	601 818	637 309	628 673
Routes, circulation et stationnement	413 504	410 761	412 620	433 170	415 144
Transports en commun	560 099	554 548	582 903	697 815	737 369
Services environnementaux	381 763	368 356	388 684	427 317	424 270
Services de santé	162 164	177 062	175 583	180 945	216 679
Services sociaux et à la famille	457 850	484 138	552 559	537 006	535 892
Logement social	273 291	270 532	290 699	301 255	302 952
Programmes communautaires des loisirs et de la culture	316 348	329 542	331 752	372 347	346 493
Urbanisme et aménagement	69 538	70 367	101 134	76 552	74 541
Total des dépenses	3 308 553 \$	3 327 230 \$	3 551 293 \$	3 772 676 \$	3 785 494 \$

¹ Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes au mode de présentation adopté pour l'année en cours.

² Les frais de soutien aux programmes relatifs aux charges d'exploitation ont été affectés à d'autres fonctions selon les lignes directrices et les méthodes décrites dans le Rapport d'information financière du gouvernement de l'Ontario.

Réserves consolidées – Rétrospective des cinq derniers exercices [non audités]
[en milliers de dollars]

Fonds de réserve¹	2016	2017	2018	2019	2020
Réserves assujetties à des restrictions					
Taxe sur l'essence	33 636\$	64 559\$	102 752\$	73 764\$	19 432\$
Total du fonds de réserve assujetti à des restrictions	33 636	64 559	102 752	73 764	19 432
Fonds de réserve discrétionnaires					
Transports en commun	54 978	65 609	59 946	14 486	23 668
Logements trouvés	53 178	75 244	76 765	83 567	76 077
Avantages sociaux	64 599	55 216	57 567	59 949	71 237
Stabilisation des taxes	25 888	35 982	31 249	27 615	51 455
Stationnement	19 285	27 333	27 605	23 753	22 427
À l'échelle de la Ville	6 021	26 164	18 780	37 272	71 151
Parc automobile de la Ville	29 929	23 480	7 280	9 574	4 348
Services environnementaux / autres	59 310	87 626	144 229	119 094	174 553
Total des réserves discrétionnaires	313 188	396 654	423 421	375 310	494 916
Total des réserves	346 824\$	461 213\$	526 173\$	449 074\$	514 348\$

¹ Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes au mode de présentation adopté pour l'année en cours.

Impositions et cotisations – Rétrospective des cinq derniers exercices [non audité]

Résidentiel (en milieu urbain)	2016	2017	2018	2019	2020
Ensemble de la municipalité	0,479442%	0,492532%	0,496991%	0,509381%	0,515820%
Service d'incendie municipal	0,081948%	0,083592%	0,083364%	0,082854%	0,082390%
Service de police municipal	0,142339%	0,146478%	0,148305%	0,150216%	0,151781%
Transport en commun municipal	0,154287%	0,159784%	0,163405%	0,166460%	0,175651%
Aire de conservation municipale	0,006230%	0,006464%	0,006345%	0,006758%	0,006766%
Études	0,188000%	0,179000%	0,170000%	0,161000%	0,153000%
Total des taux d'imposition résidentiels	1,052246%	1,067850%	1,068410%	1,076669%	1,085408%
Non résidentiel (commercial en milieu urbain)	2016	2017	2018	2019	2020
Ensemble de la municipalité	0,931769%	0,948616%	0,930676%	0,929563%	0,931752%
Service d'incendie municipal	0,160373%	0,160998%	0,156109%	0,151200%	0,148826%
Service de police municipal	0,276628%	0,282117%	0,277719%	0,274127%	0,274171%
Transport en commun municipal	0,301942%	0,307745%	0,305996%	0,303771%	0,317287%
Aire de conservation municipale	0,012108%	0,012450%	0,011882%	0,012332%	0,012221%
Études	1,180000%	1,140000%	1,090000%	1,030000%	0,980000%
Total des taux d'imposition non résidentiels	2,862820%	2,851926%	2,772382%	2,700993%	2,664257%
Valeur cotisée [en millions de dollars]	2016	2017	2018	2019	2020
Résidentiel	116 278\$	118 301\$	122 231\$	128 506\$	133 047\$
Pourcentage du total	78,3%	72,7%	72,2%	79,1%	79,0%
Non résidentiel	32 280	44 335	47 104	33 933	35 452
Pourcentage du total	21,7%	27,3%	27,8%	20,9%	21,0%
Total des cotisations	148 558\$	162 636\$	169 336\$	162 439\$	168 499\$

Impositions et cotisations – Rétrospective des cinq derniers exercices [non audité] [en milliers de dollars]

Impôts et taxes à recevoir	2016	2017	2018	2019	2020
Impôts et taxes à recevoir au début de l'exercice	91 871\$	100 711\$	107 933\$	106 826\$	113 542\$
Impôts fonciers prélevés	2 028 702	2 073 437	2 131 472	2 241 757	2 337 422
Éléments non imposables ajoutés aux fins de recouvrement	34 376	36 565	35 618	52 844	5 469
Pénalités et intérêts	14 659	16 283	16 329	16 731	16 171
Ajustements fiscaux de l'exercice	(73 343)	(96 251)	(36 085)	(23 361)	(54 224)
Total partiel	2 097 559\$	2 132 160\$	2 255 267\$	2 394 797\$	2 418 380\$
Recouvrements	2016	2017	2018	2019	2020
À jour	(1 870 307) \$	(1 896 783) \$	(2 051 853) \$	(2 203 938) \$	(2 223 564) \$
Arriérés	(122 899)	(123 476)	(96 587)	(77 233)	(80 642)
Total des recouvrements	(1 993 206) \$	(2 020 259) \$	(2 148 440) \$	(2 281 171) \$	(2 304 206) \$
Impôts et taxes à recevoir	2016	2017	2018	2019	2020
Impôts et taxes à recevoir à la fin de l'exercice	107 297\$	111 901\$	106 826\$	113 542\$	114 174\$
Provisions pour créances douteuses	(3 643)	(3 968)	(4 404)	(4 811)	(5 204)
Impôts et taxes à recevoir à la fin de l'exercice	103 654\$	107 933\$	102 422\$	108 731\$	108 970\$
Pourcentage des impôts et taxes exigibles perçus	92,2%	91,5%	96,3%	98,3%	95,1%
Impôts et taxes à payer en proportion de l'imposition de l'exercice	5,1 %	5,2 %	4,8 %	4,9 %	4,7 %

Placements – au coût après amortissement – Rétrospective des cinq derniers exercices [non audité] [en milliers de dollars]

Investissements	2016	2017	2018	2019	2020
Obligations du gouvernement fédéral	179 780\$	131 344\$	203 340\$	128 043\$	359 143\$
Obligations du gouvernement provincial	243 183	397 004	249 391	202 216	218 912
Obligations du gouvernement municipal	214 850	133 918	185 900	209 170	239 371
Obligations de sociétés	402 893	340 895	389 027	289 772	152 178
Fonds de dotation	162 632	163 008	171 413	166 440	163 305
Autre	70 038	70 967	30 176	30 930	41 770
Totaux	1 273 376\$	1 237 136\$	1 229 247\$	1 026 571\$	1 174 679\$

Dettes à long terme – Rétrospective des cinq derniers exercices [non audité] [en milliers de dollars]

Dettes à long terme nette	2016	2017	2018	2019	2020
Débitures à versements échelonnés et à fonds d'amortissement émises	1 740 319\$	2 092 078\$	1 989 564\$	2 309 254\$	2 533 515\$
Dettes au titre de l'Étape 1 du train léger	0	0	0	298 789	519 798
Conventions de prêt bancaire et swaps de taux d'intérêt	74 873	64 934	54 727	44 244	33 473
Valeur totale des dépôts dans un fonds d'amortissement qui se sont accumulés jusqu'à la fin de l'exercice aux fins du remboursement des débitures à fonds d'amortissement incluses dans le montant ci-dessus	(104 761)	(124 117)	(132 206)	(95 093)	(132 734)
Total de la dette à long terme nette	1 710 431\$	2 032 895\$	1 912 085\$	2 557 194\$	2 954 052\$

**Dette à long terme nette par fonction – Rétrospective des cinq derniers
exercices [non audité] [en milliers de dollars]**

Dette à long terme nette par fonction	2016	2017	2018	2019	2020
Administration générale	7 881 \$	5 678 \$	3 396 \$	1 773 \$	494\$
Incendie	5 884	5 537	5 177	10 202	9 755
Service de police	27 517	23 643	19 619	29 543	25 513
Inspection liée à la sécurité publique	4 061	3 613	3 147	2 660	2 378
Routes	457 376	467 093	423 747	583 564	537 882
Transport en commun	311 275	433 637	401 988	875 171	1 363 706
Traitement des eaux usées	252 791	406 198	406 741	491 417	474 640
Approvisionnement en eau et distribution	328 248	369 109	341 052	258 827	247 241
Collecte des déchets et du recyclage	5 528	5 195	4 855	4 508	4 155
Assainissement de l'environnement	1 143	12 988	12 540	13 937	13 345
Parcs et services récréatifs	230 953	226 791	220 829	221 489	214 884
Bibliothèques	4 048	3 726	3 389	3 085	2 712
Urbanisme et aménagement	55 448	53 470	51 533	48 862	46 900
Services sociaux et à la famille	17 856	15 867	13 799	11 960	10 331
Santé	422	349	273	196	116
Total de la dette à long terme nette	1 710 431\$	2 032 895\$	1 912 085\$	2 557 194\$	2 954 052\$

Données démographiques et autres informations – Rétrospective des cinq derniers exercices [non audité]

Données démographiques	2016	2017	2018	2019	2020
Populations	968 580	979 173	991 429	1 006 210	1 018 001
Ménages	409 643	416 217	422 327	429 080	434 013
Équivalents temps plein municipaux prévus au budget	2016	2017	2018	2019	2020
Équivalents temps plein prévus au budget	15 061	14 991	15 088	15 312	15 603
Équivalents temps plein par population de 1 000 personnes prévus au budget	15,5	15,3	15,2	15,2	15,3
Inflation - Augmentation annuelle de l'IPC¹ (%)	2016	2017	2018	2019	2020
Ottawa	1,3	1,4	2,5	2,0	1,4
Ontario	1,8	1,7	2,3	1,8	0,7
Canada	1,4	1,6	2,2	1,9	0,7
Taux de chômage (%)¹	2016	2017	2018	2019	2020
Ottawa	6,3	5,6	4,6	4,7	7,4
Ontario	6,5	6,0	5,6	5,6	9,6
Canada	7,0	6,3	5,8	5,7	9,5
Informations sur le logement	2016	2017	2018	2019	2020
Mises en chantier résidentielles ²	5 298	7 457	7 539	7 782	9 950
Variation par rapport à l'exercice précédent (%)	6,6	40,8	1,1	3,2	27,9
Maisons unifamiliales	1 990	2 283	2 718	2 607	2 867
Variation par rapport à l'exercice précédent (%)	(0,1)	14,7	19,1	(4,1)	9,97
Prix des logements (en milliers de dollars) ³	372	392	407	465	530
Variation par rapport à l'exercice précédent (%)	1,1	5,4	3,9	14,3	14,0
Inflation des prix des nouveaux logements (%) ¹	1,1	4,7	5,2	7,2	14,9
Valeur des permis de construire délivrés (en millions)	2 646\$	2 705\$	2 976\$	3 262\$	3 740\$
Variation par rapport à l'exercice précédent (%)	23,5	2,2	10,0	9,6	14,7

¹ Statistique Canada

² Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL)

³ Chambre d'immeuble d'Ottawa-Carleton

